



Méthodologie de l'épreuve de culture générale

*Arnaud Houte
Geoffroy Lauvau
Sylvain Saint-Pierre*

Manuel strictement réservé aux étudiants du Centre de Formation Juridique. Toute reproduction, même partielle, est interdite.

**Préparation à l'ENM
Session 2010**

**Manuel strictement réservé aux étudiants du Centre de Formation Juridique.
Toute reproduction, même partielle, est interdite.**

Sommaire

Chapitre 1. Qu'est-ce que la culture générale ?	5
Section 1. Pourquoi une épreuve de culture générale ?	6
A. Histoire d'un concept	6
1. Le modèle humaniste de l'honnête homme.....	6
2. Une question de citoyenneté	7
B. Polémiques.....	8
1. Une culture d'hommes blancs.....	8
2. La culture de la bourgeoisie	9
3. Une culture du passé ?	10
Section 2. Comment la préparer ?	12
A. Les contenus à maîtriser	12
1. Les humanités.....	12
2. La connaissance du monde contemporain.....	13
3. La culture judiciaire	14
B. Quelques conseils	15
Chapitre 2. Comment faire une dissertation de culture générale ?	19
Section 1. Le travail préliminaire : transformer un sujet en problème	21
A. Lire le sujet	21
1. Prendre le sujet au pied de la lettre	21
2. Rejeter les présupposés et les préjugés	22
B. Définir les termes.....	23
1. Des définitions non savantes	23
2. Plusieurs méthodes	23
3. Viser le sens commun	24
4. Les définitions au service d'une reformulation : l'interprétation du sujet	25
C. Construire le problème	25
1. La thèse et l'antithèse	25
2. Le paradoxe	26
3. Rendre le débat contemporain.....	26
Section 2. La conception du plan	28
A. La logique démonstrative	28
1. De l'évidence à l'approfondissement.....	28
2. L'imbrication des arguments.....	29
3. Une logique d'actualisation.....	29
B. L'affichage du plan.....	30
1. Un plan apparent ?	30
2. Le choix des titres	30
Section 3. La rédaction.....	31
A. L'introduction.....	31
1. L'accroche	31
2. La problématique.....	32
3. Le plan.....	32
B. Le développement.....	32
1. L'organisation d'une partie	32
2. L'organisation d'une sous-partie.....	33
3. Les transitions	33
C. La conclusion.....	34

1. Le rappel du problème.....	34
2. La synthèse des acquis	34
3. L'ouverture.....	34
Section 4. Mise en application de la méthodologie : synthèse succincte.....	35
A. Le travail préliminaire : transformer un sujet en problème.....	35
1. Lire le sujet.....	35
a) Prendre le sujet au pied de la lettre	35
b) Rejeter les présupposés et les préjugés	35
2. Définir les termes	36
a) Des définitions non savantes	36
b) Plusieurs méthodes.....	36
c) Viser le sens commun	36
d) Les définitions au service d'une reformulation : l'interprétation du sujet.....	36
3. Construire le problème	37
a) La thèse et l'antithèse.....	37
b) Le paradoxe.....	37
c) Rendre le débat contemporain.....	37
B. La conception du plan.....	38
1. La logique démonstrative	38
a) De l'évidence à l'approfondissement.....	38
b) L'imbrication des arguments	38
c) Une logique d'actualisation.....	38
2. L'affichage du plan	38
C. La rédaction	39
1. L'introduction.....	39
a) L'accroche.....	39
b) La problématique	39
c) Le plan.....	39
2. Le développement	40
a) L'organisation d'une partie	40
b) L'organisation d'une sous-partie	40
c) Les transitions	41
3. La conclusion	41
Chapitre 3. La dissertation de culture générale du point de vue de	
l'expression écrite.....	42
Introduction	44
Section 1. L'expression écrite : des détails qui font la différence	48
A. Le rôle essentiel de la ponctuation	48
1. Le point	49
2. La virgule	49
3. Les deux points.....	50
4. Les guillemets	50
5. Les majuscules	50
B. Des accents qui peuvent poser problème.....	51
1. Vocabulaire : ces mots qui se ressemblent mais qu'il ne faut pas confondre	51
a) Attention aux contresens	51
b) Attention aux paronymes	52
2. Les accords qui posent problème	54
a) Présentation du problème.....	54
b) Le participe passé avec être ou ses équivalents	54

c) Le participe passé avec « avoir »	54
d) Attention à d'autres exceptions encore	55
C. Le bon usage des temps et des modes verbaux	55
1. Les temps verbaux	55
2. Les modes verbaux	55
Section 2. Bien énoncer sa stratégie argumentative	57
A. La rhétorique classique au service de l'argumentation	57
1. Ethos, pathos, logos	57
2. Les plans du discours	58
B. Comment débiter sa dissertation ?	59
C. Énoncer la problématique et le plan	61
D. Les mots de liaison (ou connecteurs logiques) pour bien ordonner sa pensée	63
1. Les articulations d'amorce	63
2. Les articulations de liaison	64
3. Les articulations de rappel	64
4. Les articulations de terminaison	64
E. Bien conclure son propos	64
1. L'écriture de la conclusion	64
2. Les visées de la conclusion	65
Section 3. A la conquête du style	67
A. Donner du rythme au propos	67
1. Phrases longues / phrases courtes	67
2. Rythme binaire / rythme ternaire	68
B. Enrichir son vocabulaire pour rehausser le niveau de langue	69
1. Éviter des verbes trop courants	69
2. Choisir le mot juste	69
C. Faire usage des figures de style pour gagner en efficacité	70
1. Les figures d'analogie : comparaison, métaphore, personnification	70
2. Les figures d'opposition (antithèse, chiasme, paradoxe)	70
3. Les figures d'amplification	71
Conclusion	72
Synthèse	73

CHAPITRE 1. QU'EST-CE QUE LA CULTURE GENERALE ?

En quoi consiste l'épreuve de culture générale du concours de l'ENM ? A lire les sujets d'Annales, on serait bien en peine d'en donner une définition précise ! Quel rapport établir entre « les chances de réussite dans la société contemporaine » (écrit 2009) et « le jeu » (écrit 2004) ? Entre « Les vins en France » (oral 2003) et « Le génocide » (oral 2007) ?...

Les textes officiels ne sont pas beaucoup plus éclairants. Portant sur la « *connaissance et compréhension du monde contemporain* », l'épreuve de culture générale prend la forme, à l'écrit, d'une « *dissertation portant sur une question posée aujourd'hui à la société française dans ses dimensions judiciaires, juridiques, sociales, politiques, historiques, économiques, philosophiques et culturelles* » et à l'oral, d'un bref exposé (5 mn) sur « *une question d'actualité posée à la société française [ou] une question de culture générale ou judiciaire (sujet unique tiré au sort, préparation de trente minutes)* ».

De là à en déduire que tout est culture générale, qu'une préparation méthodique est vouée à l'échec et qu'il vaut mieux s'en remettre au hasard, il n'y a qu'un pas qu'il faut bien se garder de franchir ! En réalité, **la culture générale est une discipline (presque) comme les autres**. S'il est difficile d'en cerner les contours, il est possible d'en identifier la logique, d'en repérer les traits dominants et d'éviter, par conséquent, les impasses plus désastreuses. Pour cela, **il est nécessaire de bien comprendre l'esprit de l'épreuve**.

Section 1. Pourquoi une épreuve de culture générale ?

A. Histoire d'un concept

1. Le modèle humaniste de l'honnête homme
2. Une question de citoyenneté

B. Polémiques

1. Une culture d'hommes blancs
2. Une culture bourgeoise
3. Une culture du passé ?

Section 2. Comment la préparer ?

A. Les contenus à maîtriser

1. Les humanités
2. La connaissance du monde contemporain
3. La culture judiciaire

B. Quelques conseils

Section 1. Pourquoi une épreuve de culture générale ?

Est-il nécessaire de prouver sa valeur en culture générale pour devenir magistrat ? Dans de nombreux pays, la question ne se pose pas, et les futurs juges sont recrutés sur leurs connaissances juridiques et non sur leurs qualités de dissertation. Pourtant, depuis la création de l'ENM, en 1958, la dissertation de culture générale et le « grand oral » sont devenus des passages imposés : pourquoi ?

A. Histoire d'un concept

1. Le modèle humaniste de l'honnête homme

Une première explication renvoie aux héritages historiques : **en France, la culture générale est d'abord un art de vivre**. Faisons un rapide détour historique et remontons, en particulier, à la Renaissance : l'imprimerie vient d'être inventée, on retrouve des textes grecs et latins, les savoirs sont mis à l'honneur dans l'ensemble de la société. Ces nouveautés entrent cependant avec beaucoup de retard dans les universités qui existent depuis le milieu du Moyen-Age (l'université de Paris date par exemple du début du XIII^e siècle). On y forme des spécialistes dont les connaissances sont traditionnelles et surtout très cloisonnées. Comme leurs collègues médecins ou théologiens, les docteurs en droit ont la réputation (pas tout à fait usurpée...) d'être des singes savants capables de réciter des livres entiers.

Montaigne est le premier à leur en faire le reproche : « *mieux vaut une tête bien faite qu'une tête bien pleine* ». Et l'on commence, après lui, à se moquer du savoir pédantesque des savants. C'est par exemple Molière qui ridiculise les médecins perdus dans leurs discours théoriques. De manière plus générale, on explique, avec le poète Boileau, qu'il faut « *savoir et converser et vivre* ». Cette expression est importante : elle montre bien que la connaissance ne doit plus être déconnectée de la vie mondaine. C'est dans la même perspective qu'un autre écrivain du XVII^e siècle, Nicolas Faret, propose une définition de « l'honnête homme » : « *je l'aime mieux passablement imbu de plusieurs sciences que solidement profond en une seule : puisqu'il est vrai que notre vie est trop courte pour parvenir à la perfection des moindres de toutes celles que l'on nous propose, et que qui ne peut parler que d'une chose est obligé de se taire souvent.* »

Cet idéal de l'honnête homme correspond parfaitement bien à la société de cour qui commence à s'imposer. Pour devenir un bon courtisan, il faut **savoir parler et savoir briller**. Les deux défauts impardonnables sont, en revanche, l'ignorance (un imbécile ne peut pas être

respecté ; au mieux, il passe inaperçu) et l'érudition (le pédant est forcément ridicule et imbu de sa personne). La culture générale telle qu'on l'entend de nos jours est l'héritière directe de ce modèle : quoi qu'il en dise, **le jury de l'ENM cherche d'abord une personne avec qui il pourra échanger paisiblement et sereinement des idées** – un futur collègue qui ne soit ni trop renfermé sur lui-même, ni trop intimidant.

2. Une question de citoyenneté

Si la première racine de la culture générale renvoie à l'héritage de Versailles et de la société de cour, **une seconde origine nous entraîne du côté de la Troisième République et de l'idéal démocratique**. C'est la principale raison pour laquelle la culture générale figure au programme de (presque) tous les concours de recrutement de la fonction publique.

Dans tous les pays, on considère naturellement qu'**un bon citoyen doit être informé et conscient de ses choix**. Mais cette remarque prend une portée toute particulière en France. Il faut remonter à février 1848 pour comprendre : les républicains qui viennent de prendre le pouvoir rejettent le suffrage censitaire qui existait jusque là et proclament le suffrage universel masculin. Le résultat a de quoi les décevoir puisque Louis-Napoléon Bonaparte gagne les élections avec une majorité écrasante. On parle alors d'un vote de l'ignorance – que cette conclusion soit fausse (les paysans ont des raisons sérieuses de voter Bonaparte) n'empêche pas les républicains de la prendre pour argent comptant, d'en déduire que les paysans ont été victimes de leur ignorance et qu'il faut instruire le peuple pour lui permettre de voter librement.

L'éducation devient un facteur d'émancipation, et la culture générale constitue, dans cette perspective, un gage de citoyenneté. C'est pour cette raison que les célèbres lois Ferry (l'école primaire qui devient laïque, gratuite et obligatoire) sont votées dès 1881, au moment même où les républicains viennent de reprendre le pouvoir. C'est pour cela que l'école devient une priorité absolue et que tous les enfants auront droit, aujourd'hui encore, à des enseignements d'instruction civique. C'est enfin dans cette logique qu'est mis en place, dans les années 1970, le collège unique, censé garantir que tous auront accès au même savoir minimal.

Il s'agit encore aujourd'hui d'une question d'actualité. Prenez **l'exemple de la réforme du lycée**. On envisage de rendre optionnel l'enseignement de l'histoire en terminale S. Cela ne choquerait certainement pas nos voisins européens, qui accordent une place nettement plus restreinte à cette discipline. Mais, **en France, on considère, non sans raisons, qu'il est**

Manuel strictement réservé aux étudiants du Centre de Formation Juridique.
Toute reproduction, même partielle, est interdite.

difficile de devenir un bon citoyen si l'on ne connaît pas l'histoire de son pays. On s'indigne quand on découvre que des lycéens maîtrisent mal l'histoire des guerres mondiales et ne connaissent pas grand-chose à l'histoire de la colonisation.

Ce qui est important, c'est que la question n'est pas vraiment placée sur le terrain académique (on pourrait très bien expliquer, certains le font, que l'histoire forge l'esprit critique nécessaire au scientifique), mais sur le champ politique : **la culture historique est présentée comme un facteur d'intégration nationale (une culture commune) et comme une garantie citoyenne.** C'est dans la même perspective que la culture générale reste défendue par de nombreuses personnalités, contre tous ceux qui soulignent ses défauts.

B. Polémiques

1. Une culture d'hommes blancs

Une première critique est née et s'est essentiellement développée aux Etats-Unis. Au début des années 1930, le président de l'université de Chicago, Maynard Hutchins, y avait établi un programme de « *greats books* » qui devaient figurer au programme de chaque étudiant. On parle couramment du « canon » pour désigner ce lot d'ouvrages fondamentaux qui constituent, en quelque sorte, la version américaine de notre culture générale.

Il faut attendre 1988 pour que le canon soit remis en cause. **C'est à Stanford qu'une association d'étudiants noirs dénonce le caractère purement occidental des oeuvres recommandées.** Conscientes du problème, les universités ajoutent au canon de nouveaux textes (des contes africains, des textes de Confucius, de la poésie indienne d'Amérique du Sud). Sans succès : soutenues par le révérend Jesse Jackson, célèbre figure du mouvement noir, les minorités exigent un rééquilibrage nettement plus radical. De l'autre côté, les conservateurs réagissent vivement, à l'image de William Bennett, ministre de l'Education de Ronald Reagan, qui défend « *une culture commune enracinée dans la vision à long terme de la civilisation* » et qui rejette – sans nuance – tout aménagement. **La polémique n'est pas encore terminée. Et la situation s'est même compliquée** avec l'apparition de nouvelles revendications (essentiellement du côté des féministes et des gays).

On peut trouver ces débats légèrement ridicules. Il est d'ailleurs d'usage de stigmatiser la « politically correctness » qui sévit aux Etats-Unis... Mais il serait trop facile d'en rester là. **Aussi vive soit-elle, la critique portée par les mouvements communautaires répond à une**

réalité : la culture générale est bien la culture dominante des hommes blancs. Mais cette grille de lecture ethnique ne s'est encore implantée en France, où l'on préfère s'attaquer au caractère bourgeois de la culture générale.

2. La culture de la bourgeoisie

Il faut peut-être commencer par un rappel. **La démocratisation de l'enseignement secondaire est quelque chose de très récent.** On cite souvent la loi Haby (1975) qui met en place le collège unique, mais on explique rarement quelle était la situation antérieure. Sous la Troisième République et, à un degré moindre, dans les années 1945-1970, la majorité des enfants quittaient l'école vers 13 ans, munis au mieux du certificat d'études. Les élèves doués et poussés par leurs parents pouvaient continuer dans des cycles d'enseignement technique qui leur permettaient d'accéder à des emplois intermédiaires. Mais seuls les tout meilleurs avaient l'opportunité d'entrer au lycée où ils retrouvaient les enfants de la bourgeoisie et où ils s'initiaient au latin et à la culture classique. Ce n'est pas pour rien que **l'on disait autrefois du baccalauréat qu'il était un « brevet de bourgeoisie ».**

Lucides mais peu désireux de brusquer les choses, **les républicains se sont longtemps contentés de mettre en place des passerelles pour permettre une certaine méritocratie.** Fils de petits fonctionnaires du Béarn, Pierre Bourdieu en est un exemple célèbre. Grâce à ses qualités scolaires, il arrive en effet à atteindre l'Ecole Normale Supérieure et finit sa carrière au Collège de France... Ce « miraculé du système » (selon son expression) en devient pourtant le premier contempteur.

Dans l'une de ses premières enquêtes, *Les Héritiers* (1967), il montre que les étudiants de l'université de Lille se distinguent en fonction du « **capital culturel** » qu'ils héritent de leur famille. Les enseignants valorisent en effet la culture générale extra-scolaire et méprisent quelque peu les savoirs scolaires (si on vous a dit que vous étiez « scolaire » sur un bulletin, vous savez que ce n'est pas un compliment...). Par conséquent, **au lieu de garantir l'égalité des chances, l'école reproduit les inégalités de départ.** On peut même dire qu'elle les aggrave en leur donnant une forme de légitimité (puisque l'évaluation scolaire a toutes les apparences de la justice).

La culture générale figure au coeur de la critique bourdieusienne : elle favorise « *ceux qui ont la culture légitime pour seconde nature* » et condamne « *ceux que leur origine sociale condamne à n'avoir d'autre culture que celle qu'ils doivent à l'école* » (*Les héritiers*, p. 33). Les optimistes diront que l'école a pris en compte ce reproche depuis les années 1970.

**Manuel strictement réservé aux étudiants du Centre de Formation Juridique.
Toute reproduction, même partielle, est interdite.**

Si les mathématiques ont pris tant de place dans les critères de sélection, c'est parce qu'elles défavorisent moins les enfants des classes populaires. Si l'histoire des arts figure désormais au programme des collégiens, c'est pour atténuer les inégalités... Certes, mais on part de loin, et la réduction significative des horaires d'enseignement va en sens inverse. **Si un jeune connaît aujourd'hui le cinéma de Fritz Lang ou la littérature américaine du XIXe siècle, c'est moins à l'école qu'à sa curiosité personnelle qu'il le doit.** Et cette curiosité est plus souvent stimulée par l'environnement familial que par les professeurs...

Le jury de l'ENM n'ignorait pas ce reproche. Dans son rapport 2005, il se livrait même à une autocritique très nuancée et convenait que l'épreuve de culture générale produisait « des effets de classement social ». Et de préciser, non sans franchise, que « **cette tentation existe, [mais] que le jury n'est pas tenu d'y succomber** »...

3. Une culture du passé ?

Parmi les héritiers de Bourdieu, certains sociologues ne partagent pas la même vision de la culture générale comme outil de sélection sociale. Au terme d'une enquête sur les lectures des élèves des CPGE scientifiques, filière d'élite par excellence, Bernard Lahire remarque ainsi que leurs goûts culturels ne sont absolument pas « légitimes » ! De la même manière, Christian Baudelot et Roger Estabiet constatent, avec beaucoup de bon sens, que « *le cadre supérieur moderne doit apprendre l'art de la lecture rapide, du résumé, des langues étrangères, le tennis ; il étonnerait (et détonnerait) dans un déjeuner d'affaires en déclamant les Géorgiques* ». **Cela ne veut pas dire que la culture générale soit devenue inutile, mais cela suggère que son impact est aujourd'hui moins décisif.**

« *La presse, la radio, le cinéma, tendent à la ruine de la culture* ». Cette forte citation de Paul Valéry date de 1925... Autant dire que l'angoisse de la décadence n'a pas grand-chose de neuf ! Mais la tendance s'est incontestablement accélérée : en 1973, 31% des Français (et 48% chez les CSP+) se déclaraient « gros lecteurs » (plus de 25 livres par an) ; ils ne sont plus que 23% en 1985 et 14% (29% des CSP+) en 1997. On ne sait pas si les gens lisent moins ou s'ils mentent moins sur leur volume de lecture. Quoi qu'il en soit, tout montre que **la culture écrite, pilier traditionnel de la culture générale, n'est plus aussi centrale qu'elle l'a été.**

Il y a plus important : **la culture générale a tendance à s'émietter** et à disparaître au profit de cultures particulières. Qui aujourd'hui (à part vous, futurs candidats à l'ENM !) peut s'intéresser avec autant d'ardeur à la peinture hollandaise, à l'architecture moderne et à la vie politique européenne ? Dans notre société de la spécialisation et de la rentabilité, il devient de

moins en moins concevable de consacrer du temps à des savoirs généralistes et gratuits. Quel meilleur exemple que ce discours aujourd'hui classique de Nicolas Sarkozy : *« L'autre jour, je m'amusais, on s'amuse comme on peut, à regarder le programme du concours d'attaché d'administration. Un sadique ou un imbécile, choisissez, avait mis dans le programme d'interroger les concurrents sur la Princesse de Clèves. Je ne sais pas si cela vous est souvent arrivé de demander à la guichetière ce qu'elle pensait de la Princesse de Clèves »*.

Bilan – Quelle place pour la culture générale ?

En annonçant, courant 2008, que la culture générale allait disparaître des concours B et C de la fonction publique, André Santini tire la conséquence des vives critiques adressées à son encontre. On peut le comprendre, on peut aussi le regretter et considérer que **l'on jette le bébé avec l'eau du bain**.

Si elle est, à certains égards, une culture archaïque de bourgeois blancs, la culture générale n'est pas forcément le pire des moyens de sélection. **Après tout, l'épreuve se prépare, et surtout, elle est très formatrice**, comme le remarque le philosophe Jean-Claude Michéa : *« chacun voit bien qu'une culture classique réellement maîtrisée, nourrie par exemple des modèles du courage antique ou des chefs d'oeuvre de l'intelligence critique, avait au moins autant de chance de forger des Marc Bloch ou des Jean Cavaillès que des spectateurs sans intelligence »*.

A cet égard, **l'ENM semble avoir choisi une voie médiane**. Si la réforme du concours transforme significativement le « grand oral », elle maintient un écrit de culture générale qui repose sur les mêmes grands principes. Contrairement à Eric Halphen, qui avait été interrogé au « grand oral » sur les prénoms des reines de France, sur les comédies de Plaute et sur les fromages du Poitou, vous devriez avoir droit à un questionnaire moins pointu. Mais vous avez tout intérêt à vous préparer en faisant preuve de la plus grande curiosité. N'oubliez pas que la culture générale est aussi un dérivatif et une ouverture sur le monde au cours d'une année où vous allez beaucoup contempler vos Dalloz...

Section 2. Comment la préparer ?

Dire que la culture générale contient tout et n'importe quoi n'est que partiellement vrai. En théorie, le jury peut vous interroger sans limite de contenu – et certains le découvrent à leur grand désarroi le jour de leur grand oral ! Mais l'épreuve répond tout de même à une logique que l'on vient d'expliquer et dont on peut tirer des conséquences pratiques.

A. Les contenus à maîtriser

1. Les humanités

La culture générale se compose d'abord du gigantesque massif des humanités. Ce qui veut dire que **l'on attend, de chaque candidat, des connaissances raisonnables pour tout ce qui concerne les arts, la littérature, la philosophie, l'histoire**. Un tel programme est-il démesuré ? Oui et non. Oui, quand on prend en considération tout ce qu'il faut connaître. Non si l'on procède à quelques éliminations ciblées.

En réalité, il faut déjà rappeler que **la culture générale est l'ennemie de l'érudition pédantesque**. Aussi ne vous interrogera-t-on pas sur la date de naissance de Louis XIV. Et si le jury le fait malgré tout, il ne faut pas se tromper sur ce qui l'intéresse. Il ne vous en voudra pas d'ignorer la réponse exacte (il s'inquiètera sûrement, au contraire, si vous donnez immédiatement le jour, le mois, l'année, avec la détermination d'un candidat de *Questions pour un Champion*... Qui a envie d'avoir pour futur collègue un dictionnaire sur pattes ?). **Il sera attentif, en revanche, à votre raisonnement logique et à votre capacité à proposer une réponse approximative.**

De la même manière, **certains savoirs sont tombés en désuétude**, et le jury en est bien conscient – en principe ! Tout ce qui relève de la culture latine et à plus forte raison de la culture grecque n'est plus aussi essentiel qu'il y a vingt ou trente ans. S'il vaut mieux avoir des notions de mythologie et d'histoire ancienne, le déclin des études antiques est suffisamment prononcé pour que l'on ne vous interroge pas trop longtemps dans cette direction. Et beaucoup d'autres sujets classiques glissent, de la même manière, hors du champ de la culture générale. Il est cependant difficile de les identifier : **pour reconnaître ce qu'il n'est pas nécessaire de savoir, il faut déjà une vaste culture...**

Dans un autre registre, **certains domaines de la culture générale, en particulier les arts, sont peu ou mal enseignés à l'école**. Cela ne veut évidemment pas dire qu'ils n'ont pas d'intérêt en tant que tels, mais cela introduit un biais dont le jury devra (ou devrait) tenir

compte. Interroger un candidat sur la peinture hollandaise du Siècle d'Or, c'est prendre le risque de favoriser « l'héritier » que ses parents ont emmené à Amsterdam et au Louvre et d'éliminer, à l'inverse, le boursier qui n'a pas encore eu l'occasion ni les moyens d'accéder à cette culture.

La même remarque s'applique à l'histoire et à la culture des pays étrangers. La culture générale est très francocentrée. Il ne faut donc pas s'affoler si vous ne connaissez presque rien de l'histoire de la Hongrie ou des caractéristiques du roman russe. Ceci dit, ne pas identifier Tolstoï ou Dostoïevski pourrait coûter cher ! Une fois encore, toute la difficulté est de savoir quand on a le droit de ne pas savoir... **Il faut donc procéder à un balayage très méthodique pour être sûr d'identifier l'essentiel de l'accessoire.**

2. La connaissance du monde contemporain

Revenons à la réforme du lycée : avez-vous remarqué que la défense de l'histoire en série S passe étrangement sous silence le versant « géographie » ? Tout le monde craint que les bacheliers ne sachent plus leurs dates, mais ils sont moins nombreux à s'inquiéter de les voir perdre leurs repères spatiaux. Contrairement aux « matières sensibles » que sont les humanités, les disciplines plus récentes n'ont pas (encore) atteint la même dignité.

En intitulant l'épreuve « connaissance et compréhension du monde contemporain », le jury de l'ENM ne vous donne pourtant pas le droit d'ignorer la géopolitique, la géographie, la sociologie. De manière plus générale, **vous devez faire preuve d'une réelle maîtrise des débats d'actualité et des outils d'analyse qui permettent de les mettre en perspective.** Il ne suffit pas, en effet, de connaître les dispositifs de discrimination positive ; il faut aussi être capable d'en expliquer les enjeux, d'en présenter les défenseurs et les adversaires.

Si l'on s'attend donc à ce que vous sachiez expliquer la situation en Afghanistan ou la crise économique, **on peut également vous interroger sur des sujets mineurs** qui visent à vous déstabiliser. De manière classique, il y a quelques années, le jury s'amusait à interroger les candidats sur des listes de noms « exotiques » en mélangeant hommes politiques, savants, artistes... et sportifs ou stars de la télévision. Le sport, la bande dessinée, les succès populaires de la chanson, du cinéma, peuvent nourrir questions et débats.

L'enjeu n'en est pas seulement anecdotique. Comme l'a montré Bernard Lahire dans un livre qui reprenait et nuancait très fortement les travaux de Pierre Bourdieu (*La culture des individus*, 2005), chacun mélange à des degrés divers des éléments de culture « noble » et de culture populaire : Wittgenstein adorait les polars, Camus était un passionné de football, etc.

**Manuel strictement réservé aux étudiants du Centre de Formation Juridique.
Toute reproduction, même partielle, est interdite.**

On peut considérer ces exemples de dissonance comme la nouvelle norme sociale. En effet, de même que ceux qui ne connaissent que TF1 et Johnny Hallyday manquent d'ouverture, les savants qui n'ont jamais entendu parler de Zidane font preuve d'une myopie pathologique. **Le jury doit aussi vérifier que vous vivez bien dans le même monde que vos futurs collègues et justiciables...**

Seule fait exception la culture scientifique. Assez étrangement, un Français peut tout ignorer (ou presque) de la relativité et de la physique quantique sans que l'on s'en indigne : il reste moins difficile d'avouer son ignorance en mathématique qu'en littérature. Aussi le jury devrait-il vous épargner... **Mais la génétique et les questions climatiques ont beaucoup trop de conséquences politiques et sociales pour que vous vous en désintéressiez.** Il n'est donc pas inutile de réviser quelques notions élémentaires.

3. La culture judiciaire

La culture judiciaire est le seul thème que la réforme du concours ajoute explicitement au programme de l'épreuve. **Il est possible d'y voir une forme de professionnalisation**, mais la bibliographie officielle de l'épreuve, dont il est précisé qu'elle n'a qu'une valeur indicative, reste très ouverte : la culture judiciaire comporte une large palette d'approches et de contenus avec lesquels il est nécessaire de se familiariser. En effet, **il ne faut pas confondre la culture judiciaire et la culture juridique.** Contrairement à la seconde, la première ne privilégie pas forcément l'outil d'analyse du droit ; elle accorde une grande place aux démarches historiques, sociologiques, philosophiques. Aussi constitue-t-elle un domaine à part entière de la culture générale, guère différent des autres.

Entendue au sens large, **l'histoire de la justice** constitue donc un thème important, qui permet d'aborder de manière informée et distanciée des questions aussi importantes que l'indépendance du magistrat, la politique pénale, l'erreur judiciaire, etc. Si l'on vous interroge par exemple sur ce thème, vous pourrez parler de Calas ou de Dreyfus sans vous limiter à l'unique Outreau. De la même manière, tout ce qui relève de la **déontologie du juge** et de la **situation sociale du magistrat** mérite la plus grande attention. Les juges ont-ils le droit de faire partie de syndicats (et depuis quand ceux-ci existent-ils ?) ? Pourquoi les recrute-t-on par concours et non par élection ? Il faut impérativement se doter de quelques idées claires sur ces thèmes qui tombent très souvent à l'oral et pour lesquels le jury n'appréciera pas les réponses vagues !

La culture judiciaire dépasse le champ étroit de la justice et s'intéresse à **tous les sujets de société qu'un magistrat peut rencontrer dans son activité**. La bibliographie indicative détaille ainsi la question de la criminalité, celle des médias, celle de l'immigration, etc. Pour chacun de ces thèmes, on s'attend au moins à ce que vous fassiez preuve de curiosité. Il est difficile de briguer l'ENM sans s'intéresser aux réformes de la police ou aux projets de mise en place d'un contrôle des téléchargements (Hadopi).

L'actualité judiciaire constitue un autre pan central qui pourra inspirer de nombreuses questions d'oral. **Les grandes affaires doivent être suivies assez régulièrement avec autant de précision que possible**. En 2009, il fallait ainsi pouvoir expliquer l'affaire Clearstream ou l'affaire Tarnac, savoir qui était Jean-Pierre Treiber, etc. Il fallait aussi avoir une idée précise des projets de réforme du juge d'instruction, comprendre les enjeux d'une éventuelle décision de motiver les arrêts en cour d'assises, etc. **Tout ce travail se fera naturellement si vous êtes passionné par la justice (ce qui serait souhaitable) et si vous lisez très régulièrement un grand quotidien (ce qui est indispensable)**.

Le dernier aspect de la culture judiciaire peut sembler plus secondaire : il s'agit des oeuvres de fiction qui mettent en scène l'univers de la justice. On n'attend pas de vous que vous les ayez tous lues/vues, cela va de soi. Mais **il est naturel – et nécessaire – de s'intéresser aux images du métier que vous voulez embrasser**. On ne comprendrait pas que vous soyez incapable d'en citer un exemple précis.

B. Quelques conseils

La liste des connaissances à acquérir est longue... **Aussi ne faut-il pas se ruer sans méthode sur les manuels de culture générale** (« pour les nuls » et autres) qui ne vous seront pas très utiles (au moins dans un premier temps). Ce qu'il faut, avant tout, c'est prendre une vue d'ensemble des thèmes que vous allez ensuite approfondir dans les limites du raisonnable. Un livre de Pierre Bayard pourra peut-être vous décomplexer : grâce à son titre, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus* est devenu un (relatif) succès de librairie. Mais il s'agit d'une vraie réflexion sur ce qui fonde la culture. Comme le montre Pierre Bayard, tout livre est intégré à une sorte de « bibliothèque collective ». **Faire preuve de culture générale, ce n'est pas avoir lu tous les livres, c'est savoir où ils sont classés** (dans quelle catégorie ? à quel niveau de légitimité ?) et pouvoir les retrouver en cas de besoin. C'est tout l'inverse de la

démarche de l'autodidacte qui voudra lire tous les livres et qui s'épuisera vainement sans être capable de discerner l'essentiel de l'accessoire.

Cette vue d'ensemble se construit petit à petit. Vous pourrez l'entretenir et la mettre à jour grâce aux **cours de culture générale que vous complèterez à l'aide de lectures très générales.** Pour l'histoire, il suffit de reprendre des manuels de lycée, de les éplucher avec sérieux (textes et documents) pour se doter d'une culture très satisfaisante. On peut faire la même chose pour la philosophie et pour la littérature (les manuels de la collection Mitterrand ou Lagarde et Michard ont également le mérite de consacrer des sections à l'histoire des arts).

Pour les sciences du contemporain (sociologie, géographie, débats d'actualité), **il faut lire la presse.** Soyons précis : il ne suffit pas de feuilleter les fils d'actualité de Google News, ni même de consulter de temps en temps le monde.fr. Il faut aussi feuilleter les journaux dans leur version intégrale (numérique si vous le souhaitez mais à condition de prendre le temps de tourner toutes les pages !). **Si vous ne faites pas cet effort, vous irez naturellement vers ce que vous connaissez déjà,** et vous passerez à côté des débats dont vous ne soupçonnez pas l'existence. En lisant *Le Monde* deux fois par semaine (plutôt en fin de semaine, puisque vous aurez plus de pages de débats et de synthèses) et en consultant un hebdomadaire, vous avez déjà fait une partie du travail.

Vous pouvez compléter ce minimum en allant du côté des **revues spécialisées.** Pour les questions économiques et sociales, le mensuel *Alternatives économiques* offre de bonnes mises au point (il s'agit certes d'une revue engagée à gauche, mais c'est aussi le seul journal qui propose de vraies synthèses avec graphiques et documents) qui sont développées dans des suppléments trimestriels. C'est un bon moyen de repérer les grands chiffres (taux de chômage, niveau du SMIC, population de la France, etc.) qu'il faut connaître.

Certains **sites internet** sont également d'un grand secours. Il est particulièrement utile de surveiller de temps en temps nonfiction.fr ou, dans un registre plus savant, laviedesidees.fr, qui rendent compte des publications récentes et des débats en cours.

Ajoutez, enfin, une ou des lectures personnelles qui seront votre touche d'originalité. Dans l'idéal, vous lirez (ou relirez) cette année au moins un essai et un roman que vous serez en mesure de réemployer. De la même manière, vous serez incollable sur un film, une oeuvre picturale, une musique qui vous plaisent vraiment. Le candidat interrogé sur son film préféré peut parfois emporter la décision par son enthousiasme et par sa force de conviction.

En résumé : que faire, et dans quel ordre ?

- Lisez et méditez d'abord les cours qui vous sont fournis. Revenez-y régulièrement.
- Lisez la presse, **dès maintenant**. Ne vous dites surtout pas que vous n'avez pas le temps aujourd'hui et que vous le ferez dans les semaines qui précèdent le concours. Il est très difficile de rattraper le temps perdu dans ce domaine...
- Tout au long de l'année, en vous fixant un programme méthodique, reprenez, point par point, les grands thèmes de la culture générale : histoire, littérature, philosophie, avec les manuels de lycée, la sociologie avec des synthèses réactualisées.
- Faites-vous plaisir en prenant le temps de relire votre roman préféré (en le choisissant parmi les oeuvres de la « culture légitime », cela va de soi !) et de revoir le ou les films qui vous ont marqué.
- Idem pour un essai, que vous choisirez en fonction des possibilités de le réemployer (mieux vaut prendre un essai assez généraliste, connu mais pas trop, pour faire preuve d'originalité tout en évitant de paraître cuistre).
- Au moins une fois par mois, achetez *Le Monde* daté du vendredi (qui contient le supplément *Le Monde des Livres*) et surveillez les sites internet de débats d'idées.
- **Dites-vous que tout est culture générale** (et que donc vous travaillez sans cesse !) : vos sorties cinéma, vos soirées télé, vos lectures les plus futiles... Et réfléchissez parfois au moyen de les réexploiter.

NB - Petite précision quant à l'usage de la culture « non-légitime »

Il faut distinguer la culture légitime (c'est-à-dire les savoirs traditionnellement reconnus) des cultures plus modernes (par exemple la bande dessinée, le polar, la musique rock, etc.) qui ne sont pas illégitimes pour autant. Il n'est pas moins distingué de citer Hergé, Will Eisner ou Art Spiegelman (trois immenses dessinateurs de BD) que Flaubert, Zola ou Maupassant. Jacques Brel et Léo Ferré sont tout aussi dignes que Debussy.

Le vrai problème se pose pour la culture que l'on n'ose pas citer : la chanson de variété, le film de grand studio (par opposition aux films art et essai), le roman de Marc Lévy, etc. Ce serait prendre un risque inutile que d'essayer de les réhabiliter (quelle que soit leur valeur, là n'est pas la question) dans une copie de culture générale. Ce n'est pas pour autant que vous devez vous interdire de les employer, dans votre réflexion préparatoire, pour mieux cibler un sujet et pour identifier un problème. La chanson de Bérabé, « La soirée » (« *on s'en fout, on n'y va*

pas (...) On va rester là, toi, la télé et moi »), peut par exemple vous aider à débloquer une réflexion sur « L'intime ».

Vous pouvez, enfin, les employer d'une autre manière, à titre de symptôme révélateur d'un fait social. S'il ne serait pas très habile de citer la chanson de Bénabar comme vous citeriez un exemple littéraire, rien ne vous interdit de signaler que *le succès de cette chanson* (la nuance est essentielle : vous parlez de l'oeuvre en tant que fait social) illustre bien la montée d'une nouvelle conception de l'intime.

CHAPITRE 2. COMMENT FAIRE UNE DISSERTATION DE CULTURE GÉNÉRALE ?

La compréhension de la méthode de la dissertation de culture générale est essentielle. Ce n'est pas vrai seulement en tant que la culture générale a un fort coefficient, ou encore dans la mesure où, comme pour toute épreuve, la mise en forme jouerait un rôle important dans la valorisation des connaissances. Il s'agit plutôt, et plus profondément par conséquent, de saisir qu'**en matière de culture générale, la méthode est non seulement un pré-requis à la valorisation des connaissances, mais se substitue presque à un travail exclusif et approfondi des connaissances.** Comme en atteste en effet la définition de l'épreuve que nous proposons dans ces quelques pages de méthodologie, la culture générale est une discipline (presque) comme les autres, toute la subtilité de la matière résidant justement dans ce « presque ». Il faut ainsi prendre au sérieux le fait que la culture générale est à la croisée de plusieurs domaines, et qu'il serait absurde de prétendre tous les maîtriser, et pouvoir alors tenir un langage et une position d'expert sur chacun des sujets possibles. **La culture générale requiert plutôt de pouvoir mobiliser différents domaines de connaissance, sans en être pourtant un spécialiste, c'est-à-dire en étant capable de les faire dialoguer et communiquer afin de produire une réponse à une question posée.** La méthodologie est en ce sens indispensable pour cela, c'est-à-dire qu'elle seule permet de faire ce travail de communication entre les différents domaines, et de construction d'une argumentation de non spécialiste, raisonnant en honnête homme afin de produire une analyse (et éventuellement une réponse) informée (mais non experte) à une question posée.

Section 1. Le travail préliminaire : transformer un sujet en problème.

A. Lire le sujet

1. Prendre le sujet au pied de la lettre.
2. Rejeter les présupposés et les préjugés.

B. Définir les termes

1. Des définitions non savantes.
2. Plusieurs méthodes.
3. Viser le sens commun.
4. Les définitions au service d'une reformulation : l'interprétation du sujet.

C. Construire le problème

1. La thèse et l'antithèse.
2. Le paradoxe.
3. Rendre le débat contemporain.

Section 2. La conception du plan.

A. La logique démonstrative.

1. De l'évidence à l'approfondissement.
2. L'imbrication des arguments.
3. Une logique d'actualisation.

B. L'affichage du plan

1. Un plan apparent ?
2. Le choix des titres.

Section 3. La rédaction.

A. L'introduction.

1. L'accroche.
2. La problématique.
3. Le plan.

B. Le développement.

1. L'organisation d'une partie.
2. L'organisation d'une sous-partie.
3. Les transitions.

C. La conclusion.

1. Le rappel du problème.
2. La synthèse des acquis.
3. L'ouverture.

Section 4. Mise en pratique de la méthodologie : synthèse succincte.

Section 1. Le travail préliminaire : transformer un sujet en problème

Comment transformer un sujet en problème ? La difficulté principale de l'épreuve est en effet l'appropriation du sujet, c'est-à-dire la capacité à comprendre ce qui fait problème, et à proposer en retour une lecture, une analyse et une démonstration qui répondent à ce qui fait problème. Dit négativement, cela signifie que vous ne pourrez pas réussir une dissertation de culture générale en tenant le sujet comme un exercice de réflexion détaché du réel, qui ne motive que votre culture, et non également et surtout votre compréhension de la société dans laquelle vous vivez.

A. Lire le sujet

1. Prendre le sujet au pied de la lettre

Le sujet est d'abord une proposition de réflexion qui concerne le quotidien de la société française. Comme proposition de réflexion, il ne s'agit pas d'un piège ou d'une manière de tromper le candidat. **Le sujet exige qu'on le prenne au contraire au pied de la lettre, c'est-à-dire comme une proposition neutre, ou qui a pour vocation d'être neutre.** Autrement dit, le sujet de culture générale est d'abord une façon de susciter la curiosité et l'intérêt du candidat, à propos d'une chose qui peut à bon droit interroger plusieurs personnes, dont évidemment le candidat et ceux qui vont le corriger. Le but est donc de réunir plusieurs esprits sur un même objet de réflexion, en essayant en faire en sorte de proposer ainsi une chose, une difficulté, à partir de laquelle discuter et échanger des points de vue. Il ne faut donc pas se sentir d'abord obligé de faire savant, ou de croire que le sujet tel qu'il est proposé est miné. Le sujet n'est jamais un piège tendu, et il fonctionne plutôt comme un appel à la réflexion. **Prendre le sujet au pied de la lettre exige donc de celui qui va l'analyser et le traiter qu'il fasse table rase de ses attentes et de ses préventions, afin de se placer dans une situation d'innocence, dans laquelle il ne sait encore rien.** Plus précisément, il s'agit de se garder de toute lecture savante ou complexe. Un sujet de culture générale s'aborde comme un sujet de discussion qui serait lancé à la cantonade entre amis, et sur lequel chacun devrait s'efforcer de réfléchir en faisant l'effort bienveillant de supposer qu'il n'en sait d'abord pas plus que les autres, et qu'il doit même faire crédit à tous les points de vue d'être possibles. **Aborder un sujet de culture générale suppose donc une forme de position initialement neutre, simple, innocente, à partir de laquelle le questionnement méritera toute sa justification,** et développera ses modalités de démonstration.

2. Rejeter les présupposés et les préjugés

Pour aborder le sujet, **le premier travail à faire est un travail de critique de sa propre opinion, et de rejet de toute forme d'avis préliminaire sur le sujet.** Le piège est donc d'abord intérieur, puisque toute personne a par nature un avis sur tous les sujets. Le bon candidat sera donc celui qui est capable de prendre conscience des préjugés et des présupposés implicites de tout sujet pour le rejeter, ou ne pas les considérer comme des raisons suffisantes de réflexion. Un sujet sur « Les chances de réussite dans la société contemporaine » (sujet écrit 2009) implique par exemple un certain nombre de convictions. Il est en effet relativement évident que nos démocraties contemporaines, parce qu'elle reposent sur la conviction de l'égalité, ou sur le souhait de voir tous les hommes posséder des chances égales de réussite, valorisent l'égalité des chances de réussite, et adoptent un point de vue nécessairement critique à l'égard de toute attitude contraire à cette conviction. On peut également imaginer, d'un point de vue plus subjectif, qu'un candidat ne soit pas du tout convaincu par ce présupposé démocratique, et pense au contraire que l'égalité des chances est un mythe ou une promesse trompeuse, et juge que les mieux dotés socialement ou naturellement doivent réussir. Dans un cas comme dans l'autre, deux types de convictions, de présupposés ou de préjugés, s'imposent à l'esprit de celui qui aborde le sujet, et tendent à tronquer initialement l'analyse du sujet, pour faire pencher la balance vers une théorie positive ou, au contraire, négative, des chances de réussite. Dans les deux cas l'approche du sujet est donc partielle et partiale. **Bien aborder le sujet de réflexion nécessite donc de se dire que l'on a tort de penser spontanément telle ou telle chose, et plus généralement que personne n'a raison, et qu'aucune thèse n'est ni vraie ni fausse.** Valider la position de l'innocence, c'est donc se dire que l'on ne sait pour l'instant pas quoi penser du sujet, et qu'il est important de **critiquer toute position de principe ou toute conviction initiale afin d'aborder le sujet dans une position la plus neutre possible.**

B. Définir les termes

1. Des définitions non savantes

Une fois comprise l'exigence primordiale d'esprit critique, le travail commence réellement lors de l'exercice de définition. Il s'agit ici de proposer des définitions simples, qui n'ont pas l'originalité pour but mais la rigueur et la simplicité. **L'objectif formel est de parvenir à produire une définition identifiant la nature et la particularité des mots importants du sujet.** Par nature, il faut entendre le genre, la classe, le type de choses. Par exemple, la réussite est un mot qui sert à qualifier « le résultat d'un processus » développant des objectifs propres, de même que « le jeu » (sujet écrit 2007) est une « activité humaine ». Dans les deux cas, ces définitions restent insuffisantes, puisqu'elles ne développent pas la spécificité du terme à définir, au regard des termes appartenant au même genre ou étant du même type. Par exemple, rien ne distingue la réussite de l'échec, de même que rien ne sépare le jeu de toute autre activité humaine (comme le travail). **Il convient donc de rechercher, une fois élucidé ce radical commun de définition, la différence spécifique, constitutive de chaque terme à définir.** Pour la réussite, il s'agit ainsi d'expliquer que la réussite est bien le résultat d'un processus visant des objectifs propres, mais en tant que ce résultat est « positif », c'est-à-dire que ces objectifs ont été atteints. De façon analogue, le jeu est une activité humaine ayant pour but premier le divertissement, l'amusement, le loisir. La particularité des définitions ainsi produites est qu'elles sont simples et non savantes, c'est-à-dire qu'elles ne présupposent aucune connaissance technique, n'impliquent aucun auteur ou aucune connaissance particulière. Elles peuvent donc servir de matrice à des interrogations diverses.

2. Plusieurs méthodes

Il est possible d'identifier **quelques astuces utiles pour définir.** L'étymologie peut-être une bonne façon de débiter votre travail : par exemple, le mot de chance vient de l'ancien français « chéance », qui veut dire « ce qui tombe », « ce qui choit ». Le savoir permet de repérer le fait que la chance désigne l'obtention d'une chose qui n'a pas été gagnée volontairement, mais arrive sans véritablement de travail pour cela. La **construction du mot** peut se révéler également utile à découvrir : par exemple, le mot de « transparence » désigne la possibilité de trans-paraitre, c'est-à-dire de paraître à travers, de voir en passant au travers d'un intermédiaire. La **mise en parallèle d'un mot avec ses synonymes ou ses antonymes** peut s'avérer fructueuse : par exemple, se demander quelle est la différence entre la chance, le hasard ou encore la fortune, permet de comprendre que la chance est moins fatale et

prédestinée que la fortune, mais plut connotée moralement que le hasard. **La contextualisation d'un mot** est également précieuse, puisqu'il s'agit alors de repérer, via des exemples historiques ou des expressions consacrées, de quelle manière ce mot peut être utilisé habituellement : par exemple, le fait de s'interroger sur l'expression « l'égalité des chances », ou encore de remarquer que la chance est le terme utilisé dans les slogans de la *française des jeux* (comme « tentez votre chance »), montrent que la référence à la chance est très présente aujourd'hui, et rencontre un succès suffisant pour continuer à être mobilisatrice. Pour utiles qu'elles peuvent ici apparaître, ces différentes astuces n'en sont pas moins limitées, et inégalement pertinentes selon les sujets : il faut donc les considérer comme complémentaires, et **l'approche d'un sujet sera d'autant plus forte que le candidat aura pris la peine de vérifier ses intuitions de définitions en multipliant les astuces.**

3. Viser le sens commun

Au bout du compte, **une définition réussie est une définition du sens commun, accessible à tous et compréhensible par n'importe qui.** Le bon critère d'évaluation d'une définition réussie est le fait qu'un enfant serait capable de la comprendre sans avoir besoin de connaissances précises, et sans avoir un vocabulaire technique à sa disposition (ce qui implique qu'il comprend non seulement les mot et les affirmations produites, mais également qu'il est capable de comprendre spécifiquement ce que désigne la définition, à l'exclusion de toute autre chose possible). Si ce dernier objectif est évidemment de l'ordre de l'idéal, tant il est parfois difficile de simplifier son approche, il n'en reste pas moins qu'il n'est pas inutile puisqu'il permettra ainsi de veiller à la simplicité et à l'accessibilité des définitions. La raison de cette simplicité est qu'**il faut établir un terrain d'entente avec le correcteur, être ainsi capable de fonder la réflexion qui va suivre sur des significations partagées**, qui sont assez précises pour justifier la problématisation qui va suivre, et en même temps assez ouvertes pour servir de matrice à discussions, précisions et modifications progressives de la démonstration.

4. Les définitions au service d'une reformulation : l'interprétation du sujet

Les définitions servent à une reformulation du sujet permettant de le faire parler. Le but est ici de parvenir à vous approprier le sujet, de telle sorte que votre lecture de ce sujet devient véritablement vôtre. Il ne s'agit pas ici de dire que chacun peut avoir une lecture parfaitement libre de tout sujet, mais il faut néanmoins remarquer que **la lecture d'un sujet est une interprétation personnelle, qui n'est pas arbitraire ou totalement subjective puisqu'elle est capable de justifier l'emploi des significations, et de fonder son interprétation sur des choix assumés et clarifiés**. Une fois effectuées les définitions isolées des termes, il devient donc possible et nécessaire de reformuler le sujet en substituant aux termes à définir leurs définitions minimales, et en offrant ainsi un produit fini, c'est-à-dire le résultat d'un travail de définition qui aura ainsi servi à proposer une interprétation justifiée du sujet.

C. Construire le problème

1. La thèse et l'antithèse

La reformulation du sujet permet la plupart du temps de « sentir » se dégager une thèse. Cela ne signifie pas que l'on produit une problématique de façon impressionniste, en trouvant l'inspiration dans l'incantation des définitions, mais plutôt **que la façon de définir les termes, en même temps souvent que la manière dont leurs significations sont habitées par une époque et des mentalités, permettent de repérer une thèse**. Si « Les chances de réussite dans la société contemporaine » interrogent la façon dont les individus sont aujourd'hui en mesure d'espérer atteindre les objectifs qu'ils sont par eux-mêmes capables de se fixer, il découle implicitement de cette lecture que l'on insiste d'abord sur la manière dont peuvent se justifier de telles chances. Si, en effet, ce n'est pas le sujet « les raisons de l'échec aujourd'hui » qui a été posé, cela signifie qu'une attention particulière (et donc une thèse) est sous-entendue, conduisant ici à associer les chances de réussite au cadre contemporain des sociétés humaines. Le sujet associe donc syntaxiquement la chance au monde contemporain, et demande implicitement jusqu'à quel point cette association est possible. En ce sens, **en même temps que la thèse, il devient possible de construire, de façon symétrique et inverse, une antithèse** : la réflexion portera sur le fait de savoir si le monde contemporain permet ou ne permet pas de voir se réaliser les projets de ceux qui le peuplent. Dit plus précisément, cela veut dire qu'une thèse (celle du fait qu'il est apparemment habituel d'évoquer la question des chances de réussite aujourd'hui) s'oppose à une antithèse (qui semble plus précisément prendre une double forme : celle selon laquelle nos sociétés ne

seraient pas concernées par les chances de réussite, et celle qui voudrait que nos sociétés sont plutôt concernées par la question de l'échec).

2. Le paradoxe

À ce stade, le problème n'est pas complet. Il en reste à un aperçu rigide d'une opposition frontale et brutale entre deux thèses qui ne sont ni justifiées, ni même pensées réciproquement. Cela veut dire qu'il n'y a pas vraiment encore de problème, mais qu'il y a seulement une confrontation stérile entre deux affirmations irréconciliables. Il faut donc **transformer ces deux affirmations en problème, en montrant en quoi elles pourraient être non seulement aussi crédibles l'une que l'autre, mais également justifiables à partir du même point de vue et d'une même logique**. Un problème est en effet une difficulté qui apparaît entre deux options tout aussi justifiables, et qui sont également crédibles à partir de la position que l'on occupe. La métaphore qui sert souvent à désigner un problème est celle d'un carrefour entre deux routes diamétralement opposées, que le marcheur a autant de raisons d'emprunter. Pour transformer le jeu de la thèse et de l'antithèse en problème, **il s'agit donc de montrer que la situation ou le contexte à partir duquel se pose la question conduit à justifier aussi bien la thèse que l'antithèse**. Par exemple, il faut être capable de montrer que réfléchir aux chances de réussite dans la société contemporaine conduit aussi bien à constater leur importance et leur réalité, qu'à dénoncer à l'inverse leur absence et leur mensonge. Il s'agira ainsi de considérer que les chances de réussite sont devenues un impératif des sociétés démocratiques, en tant que ces sociétés consacrent l'égalité des hommes et des citoyens par principe, mais que ces chances sont en même temps devenues un mirage ou une fiction, puisqu'elles sont en réalité toujours attribuées de la même manière, aux mêmes personnes, et qu'elles n'existent ainsi plus comme « chances » véritables.

3. Rendre le débat contemporain

La problématique ne sera complète et assez dynamique qu'à la condition de respecter une dernière condition : celle de son actualisation. Les correcteurs de l'ENM ne sont pas d'abord des spécialistes des sciences humaines, mais des magistrats, c'est-à-dire des praticiens de la société avant que d'en être des théoriciens. Il seront donc non seulement sensibles à des argumentations plus pratiques, mais il seront également réceptifs à **la manière dont un problème se pose à nous et aujourd'hui**. Il suffit d'ailleurs de constater la petite

modification de l'intitulé de l'épreuve, entre la session 2008 et la session 2009. Le fait d'avoir substitué « une question posée à la société française d'aujourd'hui » à « au monde actuel » marque justement cet ancrage pratique et ce souci d'une réflexion utile (au sens noble du terme, certes). Le candidat idéal sera donc celui qui se montrera capable de **signifier par l'actuel, par la sensibilité contemporaine, de quelle manière un problème en fait fondamental se pose**. Autrement dit, il devient nécessaire de faire sentir immédiatement que la façon dont vous abordez le problème a un impact actuel, et suscite aujourd'hui (peut-être plus qu'hier) l'intérêt et la curiosité (mérite donc que l'on s'y attarde). Par exemple, il serait opportun d'insister, pour la question des chances de réussite, sur les climats de contestation sociale perturbant les démocraties. Cela permettrait ainsi d'expliquer qu'ils sont souvent dus au fait que le contrat démocratique est vécu sur un mode douloureux, ne tient pas ses promesses et ne parvient donc pas, pour la masse des individus, à présenter les garanties suffisantes d'une distribution égale de chances. Dès lors, les élites mandatées pour exécuter ce contrat ne semblent plus en mesure de pouvoir assurer la paix et l'équilibre de la société. Ce type d'approche du problème fait directement écho aux contestations sociales du moment, et fait implicitement comprendre l'actualité du problème soulevé (sans avoir pourtant besoin de forcer l'ancrage contemporain du problème).

Section 2. La conception du plan

La construction du plan doit s'efforcer de découler de la problématique, tout en évitant de se borner à la répétition stérile de cette problématique, effet qui peut d'ailleurs être accentué par la volonté d'inscrire le problème dans un jeu paradoxal d'opposition entre une thèse et une antithèse. Le danger principal est ici de faire du plan une structure strictement formelle, ayant pour seul but de baliser les différentes positions possibles, et de passer de façon rigide d'une option à une autre, sans vraiment questionner le passage entre ces options. Le plan a donc pour fonction de baliser les étapes d'une démonstration linéaire et sans contradictions.

A. La logique démonstrative

1. De l'évidence à l'approfondissement

Le point de départ du plan doit être l'évidence. Il faut s'efforcer d'établir un terrain d'entente avec le correcteur, ce qui signifie deux choses. D'une part, qu'il faut essayer de s'expliquer sur la façon dont le sujet s'est trouvé problématisé. L'introduction ne peut prendre le temps véritable d'une telle explication : elle est efficace et dynamique, et ne peut ni ne doit se prolonger en justification de la compréhension ou de l'interprétation du sujet. D'autre part, il est nécessaire de trouver ce terrain d'entente, parce que toute analyse doit pouvoir se réclamer d'une objectivité, et faire appel à des idées partagées et des convictions communes.

La première sous-partie du plan correspond donc à un moment d'approfondissement de la problématique, qui en tire une première thèse évidente (au regard de ce que nous sommes, et de ce que nous avons globalement en commun). Ce point de départ déterminera ensuite une logique démonstrative qui peut se concevoir comme un projet démonstratif traversant les différentes sous-parties : il faut en effet **concevoir le plan comme une démarche cherchant à emporter la conviction du lecteur en lui montrant que les différents problèmes posés par le sujet se trouvent évoqués, et que les différentes réponses y prennent place**. La logique globale du plan est donc une logique de cohérence démonstrative faisant de chaque argument un rouage d'une mécanique au service d'une thèse ultime qui sera exposée en dernier.

2. L'imbrication des arguments

Il ne peut y avoir de cassure dans le procès argumentatif. Cela veut dire que **le plan ne supporte ni la contradiction interne, ni l'absence de problématisation**. Un plan est un déroulé de pensée, qui se veut honnête (il pose les problèmes dans toute leur difficulté), et qui a donc pour but essentiel de maintenir un seul et même questionnement. De la même manière qu'il serait absurde lors d'une discussion nourrie et argumentée de changer d'avis à chaque instant, **il n'est pas concevable de modifier sans cesse la démonstration que l'on construit**. En revanche, il est possible d'approfondir, d'infléchir, de modifier etc. le point de vue que l'on s'efforce de construire et de démontrer, afin de renforcer la cohérence globale du propos. En ce sens, **il est impossible de concevoir le plan comme une pure description d'un seul et même point de vue**. Un plan doit être nourri de ses problèmes, et doit progresser en fonction de ses objections. Chaque argument appelle donc un doute et un effort de questionnement. Chaque position ne peut être purement et simplement présentée comme suffisante. Un point de vue ne mérite d'être conservé qu'à la condition d'avoir résisté aux critiques qui lui sont habituellement opposées.

3. Une logique d'actualisation

La dernière difficulté posée par le plan tient à l'actualisation du propos. Là encore, il convient d'insister sur le fait que les correcteurs de l'épreuve sont pour la plupart des magistrats, et sont donc plutôt enclins à percevoir les problèmes à partir de dimensions pratiques et actuelles. **Il ne faut donc pas considérer qu'un sujet est d'abord une invitation à une discussion de spécialiste**. Réfléchir aux chances de réussite dans le monde contemporain pourrait de fait être traité philosophiquement, pour montrer par exemple à quelles conditions il est possible de déduire de l'analyse rawlsienne des principes démocratiques, et plus particulièrement des convictions de justice qui les accompagnent, les exigences de l'égalité des chances. Toutefois, cette discussion serait bien trop théorique et abstraite en elle-même si elle ne se trouvait pas affrontée à la réalité sociale et aux exemples actuels. **Il faut donc s'efforcer, dans les arguments comme dans les exemples mobilisés, de montrer que le sujet sollicite le monde contemporain**, et que la discussion se situe au niveau de problèmes dont nous avons (presque) spontanément conscience lorsque nous ouvrons les journaux ou développons une analyse lucide des dernières tendances de nos sociétés.

B. L'affichage du plan

1. Un plan apparent ?

Le plan peut être apparent dans le cours de la rédaction. Cette exigence peut surprendre, notamment des non-juristes de formation, puisqu'il est totalement interdit d'afficher son plan dans la plupart des disciplines des sciences humaines. Pourtant, cette autorisation peut devenir une véritable force, dans la mesure où le fait de **voir le plan renforce la compréhension de la cohérence de la démarche**. Le correcteur possède ainsi des objectifs clairs, et peut se reposer sur une structure qu'il maîtrise, par exemple au moment où un argument n'est pas clair. **La contrepartie de cette possibilité est qu'il faut faire en sorte de présenter un plan clair, incisif dans ses titres, et parfaitement cohérent**. Il est donc vivement recommandé de soigner la rédaction des titres, et de proposer un plan apparent pour les titres de parties et de sous-parties.

2. Le choix des titres

Ce choix est évident crucial, et il est possible de donner quelques conseils à ce sujet. Un titre doit être **autonome** : il faut éviter les titres construits en une phrase et ensuite séparés en deux sous-parties (du type « Ia. L'égalité des chances, une promesse démocratique... » « Ib. ...difficile à tenir dans le contexte du capitalisme »). Il doit être particulièrement **adapté à l'objet de la sous-partie**, et éviter les formes standards (du type : « Ia. Les chances de réussite, une exigence morale. / Ib. Les chances de réussite, une exigence politique »). Un titre peut être une phrase, nominale ou verbale, mais **doit viser à la concision et à la précision**, en évitant à tout prix les formules obscures, vagues ou inutilement dramatiques (du type « Ia. Les chances de réussite aujourd'hui : le drame d'une désillusion »).

Section 3. La rédaction

Phase particulièrement délicate du travail, dans la mesure où elle doit être rapide (après le travail préliminaire, il reste en général entre la moitié et le tiers du temps) et efficace (claire et élégante), la rédaction est un exercice qui ne s'improvise pas. Il faut la préparer très régulièrement, en rendant plusieurs devoirs dans l'année et en s'efforçant de concevoir ces devoirs non pas simplement comme des tests de connaissances (sur tel ou tel sujet), mais également comme des exercices formels, servant par exemple à tester des formules, son style, ses exemples etc.

A. L'introduction.

1. L'accroche

Débuter une dissertation est un exercice très codifié : **il faut plaire et convaincre**. **Plaire en mobilisant un exemple culturellement noble**, qui a pour fonction de renvoyer un code à celui qui corrige, afin qu'il comprenne immédiatement que le candidat possède une culture et une aisance culturelles distinctives. **Convaincre, en montrant que cet exemple est déjà le moyen d'introduire au problème**, en signifiant au correcteur cette fois-ci comment en pratique peut se poser le problème, et de quelle manière il suscite la réflexion. Le but de l'accroche n'est pas seulement illustratif. Il faut se servir de l'exemple pour commencer à suggérer un problème, qui justifiera par ailleurs que le sujet se pose sous les termes précis qui ont été donnés. Par exemple, pour « Les chances de réussite », il s'agira de montrer, en partant du fameux monologue de Figaro dans *Le Mariage de Figaro*, que la façon dont le valet dénonce le pouvoir des nobles (« Qu'ont-ils fait pour mériter ça ? Ils se sont contentés de naître ! ») semble aujourd'hui manifester à quel point nos sociétés ont pu progresser du point de vue de la reconnaissance des chances de réussite auxquelles tous les individus ont droit. Néanmoins, il sera alors opportun de montrer que ce constat n'est peut-être pas si aisé, dans la mesure où l'ascenseur social semble bel et bien en panne aujourd'hui, comme en attestent non seulement les analyses de Bourdieu au sujet de *La reproduction* sociale, mais également l'aggravation du constat, puisqu'aujourd'hui moins de 5% des enfants issus de classes populaires ont par exemple accès aux classes préparatoires.

2. La problématique

Le deuxième paragraphe de l'introduction est constitué par la problématique. Il s'agit ici de montrer que le problème se déduit de la forme du sujet. Les phases de cette étape sont simples. 1. **Citer le sujet** dans ses termes précis. 2. Le reformuler en substituant aux termes problématiques leurs **définitions**. 3. Exposer le **paradoxe** qui sert de fondement au problème. 4. Montrer ou suggérer de quelle manière ce paradoxe engage plus particulièrement **un problème contemporain**, et suscite curiosité et intérêt à l'heure actuelle.

3. Le plan

Le troisième et dernier paragraphe de l'introduction a pour fonction de formuler le plan de la démonstration. **En général en deux parties et deux sous-parties, ce plan manifeste l'organisation logique de la pensée, et doit donc montrer non seulement l'objet particulier de chacun des parties, mais en outre le lien logique entre les moments de l'argumentation.** Le but est donc ici de faire comprendre au correcteur que le plan formulé est un relevé des étapes qui vont être suivi : c'est en quelque sorte un contrat de lecture, dans lequel le suspens n'a aucune place. Il faut au contraire être explicite, et montrer au correcteur que la démarche est maîtrisée et logique, c'est-à-dire que les objets qui vont être démontrés seront non seulement analysés successivement, mais en outre que c'est de la réponse qui sera apportée que dépendra la suite de l'argumentation. L'emploi des connecteurs logiques est donc un impératif, afin de démontrer la logique générale de l'économie argumentative.

B. Le développement

1. L'organisation d'une partie

Chaque partie est en principe commandée par des mêmes définitions et par une sensibilité commune. Cela signifie qu'**une partie répond à une logique unitaire**, et qu'il n'y a pas de transition abrupte ou de rupture fondamentale entre les sous-parties. Il faut pouvoir faire le bilan de la partie à la fin de celle-ci, et c'est la raison pour laquelle **les deux sous-parties sont en quelque sorte des arguments complémentaires qui ont pour but d'étayer l'idée générale de la partie.**

2. L'organisation d'une sous-partie

Chaque sous-partie répond à un plan assez rigide. **Il faut d'abord partir d'une idée qui est une hypothèse qui va être testée au long de la sous-partie.** Le but est en effet de montrer que l'on avance une idée dont on n'est pas sûr, mais qui offre suffisamment de crédibilité. Il faut ensuite **étayer cette idée, c'est-à-dire en montrer la logique et la justification.** L'objectif est donc ici d'expliquer sa raison d'être et d'en montrer la teneur réelle. Cette idée appelle elle-même une **justification théorique et pratique, au-delà de sa pure explication.** Il faut alors citer des références théoriques (des ouvrages, des articles, des œuvres d'art etc.), et mobiliser les exemples (historiques, sociologiques, d'actualité etc.) afin de montrer de quelle manière la réalité concrète justifie ce qui est avancé.

3. Les transitions

Il s'agit presque du nerf de la guerre argumentative. Une bonne dissertation se juge à ses transitions, c'est-à-dire à sa capacité à construire des passages souples entre les idées ou les thèses fortes qui structurent le raisonnement. La dissertation étant en quelque sorte un exercice contre-nature pour l'esprit (il faut répondre à toutes les objections possibles, en parcourant éventuellement les positions les plus significatives, voire les plus extrêmes, sur un même sujet), la transition est la chose la plus dure à opérer. Elle repose en général sur **une structure formelle simple : repérer l'insuffisance de l'argument qui vient d'être développé.** Plusieurs astuces peuvent être isolées. Il est possible d'utiliser **un exemple**, manifestant quelque chose de contradictoire, ou infirmant partiellement le raisonnement précédent. De façon analogue, **une citation ou une référence** peuvent faire office de « preuves » des limites de la thèse précédente. Il est également possible d'opposer un **argument nouveau**, qui sera ensuite creusé dans la suite du raisonnement. Il est enfin possible de **suggérer la nécessité d'un complément argumentatif**, en montrant que la thèse développée peut soit être complétée (actualisée ou élargie), soit approfondie.

C. La conclusion

1. Le rappel du problème

La conclusion se borne trop souvent à une répétition stérile et à peine masquée d'une chose qui a déjà été formulée en introduction. Cette solution de facilité, qui correspond souvent à l'urgence des dernières minutes de l'épreuve, est pourtant coûteuse, puisque le candidat laisse ainsi souvent une dernière impression désastreuse. Il faut donc **faire l'effort d'asseoir la conclusion sur un rappel rigoureux du problème, qui doit être formulé à neuf, c'est-à-dire en fonction de l'expérience de l'ensemble de la démarche qui précède.** La formulation est alors souvent plus précise, plus élégante, et plus rigoureuse. Elle permet de faire comprendre au correcteur que la façon dont le problème peut désormais se présenter est fidèle à ce qu'il est, et qu'il peut ainsi être présenté parce que l'ensemble de la démonstration a été produite : **il s'agit d'une présentation savante du problème.**

2. La synthèse des acquis

Là encore, cette étape est trop souvent considérée comme un exercice imposé et inutile, donnant alors lieu à un pur et simple résumé de ce qui a été démontré au cours du devoir. Il faut tout au contraire concevoir l'exercice comme **une synthèse donnant l'occasion de briller par sa concision.** C'est le moment où **le correcteur doit avoir le sentiment que la réflexion du candidat a progressé,** et c'est la raison pour laquelle il ne faut pas seulement reprendre les transitions. Il faut plutôt **insister sur la logique de l'aboutissement du raisonnement, en montrant les raisons pour lesquelles la démonstration en est venue à ce résultat.**

3. L'ouverture

Exercice relativement inutile par lui-même, le travail de l'ouverture a cependant une importance cruciale puisqu'il est la toute dernière impression laissée au correcteur. Il est possible en ce sens d'éviter purement et simplement de proposer une ouverture. Cependant, si le candidat en propose une, il faut qu'elle soit cohérente, claire, plaisante et convaincante. Il s'agit en ce sens de la logique symétrique et inverse de l'accroche d'introduction. Si cette dernière avait pour but de présenter élégamment un problème qui allait être traité, **l'ouverture de la conclusion doit présenter élégamment un problème qui a été traité, en mobilisant**

Manuel strictement réservé aux étudiants du Centre de Formation Juridique.

Toute reproduction, même partielle, est interdite.

une illustration culturellement noble achevant de convaincre le correcteur de la pertinence de ce qui a été développé.

Section 4. Mise en application de la méthodologie : synthèse succincte

Au cours de la méthodologie développée ci-dessus, l'exemple du sujet « Les chances de réussite dans la société contemporaine » a été abordé à plusieurs reprises. Nous vous proposons donc une synthèse de ce qui a été développé, sous la forme d'une mise en application succincte des différents points de conseils.

A. Le travail préliminaire : transformer un sujet en problème

1. Lire le sujet

a) Prendre le sujet au pied de la lettre

Parler des « chances de réussite dans la société contemporaine » implique de ne pas se focaliser d'abord sur la réussite sociale, et donc de se demander de quelles chances il peut s'agir. Ce sont certes des chances « dans » la société, mais cela ne veut pas dire nécessairement que ces chances soient seulement des chances sociales au sens de chances d'accéder à des positions sociales reconnues. Il peut par exemple s'agir de chances de réussir des objectifs personnels, qui ne sont pas nécessairement valorisés socialement (par la majorité des individus).

b) Rejeter les présupposés et les préjugés

Les présupposés à éviter sont du type de ceux que peuvent recouvrir une position politique ou idéologique. Selon la position politique dont on se réclame, on peut en effet être très vite conduit à dénoncer le mythe de l'égalité sociale, ou au contraire prétendre que le mérite individuel est le seul critère de la réussite. Il faut par exemple se méfier d'un point de vue très critique à l'égard de l'ordre social des démocraties libérales, comme celui de Bourdieu, qui conduirait immédiatement à en conclure que les chances de réussite sont injustement réparties, et strictement proportionnelles aux positions occupées par les individus sur l'échelle sociale.

2. Définir les termes

a) Des définitions non savantes

Il faut ici par exemple à tout prix éviter de définir la société à partir d'un point de vue traditionnel, ou historiquement déterminé. À l'époque médiévale, la société est « *societas* », c'est-à-dire corporation, ce qui signifie qu'elle se crée selon un lien communautaire (des valeurs morales) ou professionnel (des règles déontologiques) qui implique bien plus qu'une simple association. En revanche, une définition neutre implique au contraire de remarquer que l'association des hommes ne se fonde pas nécessairement sur des liens moraux ou professionnels.

b) Plusieurs méthodes

L'origine de « *societas* » a été indiquée auparavant, et elle peut par exemple servir à remarquer que le lien moral et le lien professionnel ne sont pas nécessairement les liens fondateurs de la sociabilité, c'est-à-dire que se pose le problème de savoir ce qui fait la sociabilité propre à la société. De même, évoquer la différence entre la société et les termes qui s'en rapprochent, comme communauté, État ou encore famille, permet de saisir la particularité du lien social. À l'inverse, opposer la société à l'individualité, à la solitude etc. contribuera également à travailler la définition. Enfin, évoquer les expressions « société civile », ou « société anonyme », permet de saisir, en fonction des différents contextes, le dénominateur commun de définition de la société.

c) Viser le sens commun

Il s'agit ici de dire que la définition produite doit être comprise par tout le monde. Rien ne sert de dire que les chances de réussite dans la société contemporaine sont les opportunités offertes à des individus telles qu'elles sont conformes aux principes de justice démocratique ainsi qu'aux critères économiques de l'optimum de Pareto, puisque définir ainsi le sujet présuppose des connaissances techniques, et fonctionne comme un argument d'autorité non seulement maladroit, mais en outre restreignant certainement trop l'espace du sujet.

d) Les définitions au service d'une reformulation : l'interprétation du sujet

Les définitions doivent faciliter la lecture et l'interprétation du sujet. Par exemple, dire que poser la question des chances de réussite dans la société contemporaine revient à poser la question de la manière dont les règles de l'organisation sociale permettent ou non à des individus de satisfaire leurs projets de vie, permet ainsi de préciser et d'éclairer le sujet. Se

trouve en effet mis en lumière le fait que la société est un ensemble de règles du vivre ensemble, et que ces règles sont des conditions de possibilité de la coexistence.

3. Construire le problème

a) La thèse et l'antithèse

Thèse : les sociétés contemporaines, comme sociétés démocratiques, sont des sociétés reposant sur l'égalité entre les hommes, égalité garantie juridiquement (donc égalité entre citoyens), au regard de laquelle les chances de réussite semblent devoir être égales, sans quoi la société n'est pas vraiment ou réellement juste.

Antithèse : les chances de réussite ne sont pas réellement égales, puisque le poids des héritages naturels et sociaux font que les individus sont victimes plus qu'acteurs des chances que l'ordre social leur distribue.

b) Le paradoxe

Comment des sociétés prônant l'égalité, et reposant même sur la garantie de cette égalité entre les hommes (comme condition de la paix sociale, et de l'acceptation du contrat démocratique), peuvent-elles en réalité se traduire par l'inverse de leurs promesses et de leurs principes ? Un paradoxe entre principes et pratiques de l'ordre social paraît irréductiblement caractériser les modalités d'existence des sociétés démocratiques.

c) Rendre le débat contemporain

Le débat est particulièrement contemporain en tant que le constat selon lequel les chances de réussite sont inégalement réparties met en péril le contrat politique. Autrement dit, et dans le contexte de la société française, la résurgence des mouvements sociaux, et plus particulièrement ceux qui concernent les institutions responsables de la répartition des chances de réussite (comme l'école ou l'Université), ce sujet met en lumière les difficultés rencontrées par ces mécanismes.

B. La conception du plan

1. La logique démonstrative

a) De l'évidence à l'approfondissement

Au regard de ce qui a été dit dans les éléments précédents de problématisation, il est évident de partir du fait que les sociétés contemporaines ne peuvent bien fonctionner qu'à la condition de répartir également les chances de réussite. Ce n'est qu'ensuite qu'il faudra approfondir ce principe pour montrer qu'en pratique cela ne fonctionne pas si bien (et donc donner les raisons pour lesquelles cela ne fonctionne pas aussi bien que prévu).

b) L'imbrication des arguments

Une sous partie ne pouvant être descriptive, il faut s'efforcer de montrer, par exemple dès la première sous-partie, au moyen d'un exemple, que le principe de l'égale répartition des chances de réussite n'est pas nécessairement respecté. Utiliser donc un argument bourdieusien dès la première sous-partie serait précieux, pour poser par exemple la question de savoir pourquoi, si les chances sont également réparties, les enfants de classes ouvrières accèdent beaucoup moins aux grandes écoles.

c) Une logique d'actualisation

Cette logique dépend de la capacité à évoquer des débats contemporains. Dans le cas des chances de réussite, ce serait éventuellement aborder le débat de la discrimination positive, pour montrer que ce type de politiques préférentielles est une réponse possible à l'inégale répartition des chances.

2. L'affichage du plan

Cette section n'est pas ici développée, puisqu'elle est directement intégrée dans ce qui suit

C. La rédaction

1. L'introduction

a) L'accroche

Comme cela a été développé plus haut, il s'agira par exemple de montrer, en partant du fameux monologue de Figaro dans *Le Mariage de Figaro*, que la façon dont le valet dénonce le pouvoir des nobles (« Qu'ont-ils fait pour mériter ça ? Ils se sont contentés de naître ! ») semble aujourd'hui manifester à quel point nos sociétés ont pu progresser du point de vue de la reconnaissance des chances de réussite auxquelles tous les individus ont droit. Néanmoins, il sera alors opportun de montrer que ce constat n'est peut-être pas si aisé, dans la mesure où l'ascenseur social semble bel et bien en panne aujourd'hui, comme en attestent non seulement les analyses de Bourdieu au sujet de *La reproduction* sociale, mais également l'aggravation du constat, puisqu'aujourd'hui moins de 5% des enfants issus de classes populaires ont par exemple accès aux classes préparatoires.

b) La problématique

cf. le développement précédent de la section « construire le problème »

c) Le plan

Si les sociétés contemporaines, comme sociétés démocratiques, ne peuvent en théorie honorer leurs principes qu'en garantissant aux citoyens égaux des chances égales de réussite (Ia), ce principe semble malmené en pratique, et être à l'origine des conflits sociaux et d'une remise en question profonde des modalités de fonctionnement de ces sociétés (Ib). Dès lors, peut-être faut-il concéder que l'inégalité des chances de réussite est un mal nécessaire socialement et utile économiquement (IIa) ? Cette concession semble toutefois trop coûteuse, puisqu'elle ne revient pas seulement à mettre en péril les fondements de la justice sociale, mais elle conduit également à détruire l'ordre social de façon durable (IIb).

Les titres pourraient ainsi être les suivants :

I. Garantir une égalité dans la répartition des chances de réussite : un principe que les sociétés contemporaines ne parviennent pas à respecter.

Ia. L'égalité des chances de réussite : un principe fondateur de la paix sociale des démocraties.

Ib. L'inégalité des chances de réussite : une réalité des sociétés contemporaines.

II. Corriger l'inégalité dans la distribution des chances de réussite : urgence, nécessité ou absurdité ?

IIa. L'inégalité des chances de réussite est une fatalité, par ailleurs utile économiquement.

IIb. La correction des inégalités de réussite, et le respect de l'égalité des chances : des conditions absolues de la justice sociale.

2. Le développement

a) L'organisation d'une partie

Le passage du Ia au Ib, en tant qu'il s'agit d'un passage de la théorie à la pratique, est une inflexion qui ne remet pas en question les définitions des termes du sujet. Il s'agira donc de montrer que c'est au nom d'une même définition des chances de réussite qu'il est possible d'une part de montrer que cette définition est commune aux sociétés démocratiques (Ia), et qu'elle est justement difficile à respecter réellement (Ib).

b) L'organisation d'une sous-partie

La première sous-partie peut par exemple s'organiser de la façon suivante :

- idée : les chances de réussite doivent être égales
- explication : les sociétés démocratiques ne font pas de différence entre les individus considérés comme égaux. Il n'y a donc aucune raison que la répartition des chances soit inégale.
- exemple : dans l'école Républicaine, depuis la troisième République, tous les individus ont le droit à la même éducation, et l'absence de discrimination est le fondement de la justice sociale.
- référence : l'égalité démocratique repose sur le principe de l'égale dignité des hommes, principe par exemple fondé par la théorie de Locke, dans le *Second traité du gouvernement civil*.
- transition : pourquoi alors constater que les classes sociales restent globalement les mêmes, et que l'ascenseur social est en panne, comme le montrent Louis Maurin et Patrick Savidan dans *L'état des inégalités en France* ?

c) Les transitions

La transition entre première et deuxième partie devrait par exemple mettre en lumière deux choses. 1. (synthèse) La contradiction entre Ia et Ib, en remarquant que les sociétés démocratiques ne semblent pas pouvoir tenir la promesse de l'égalité dans la répartition des chances de réussite. 2. (problème à venir) La question posée vers II : cette contradiction est-elle destructrice ? Ne faut-il pas considérer que l'inégale répartition des chances de réussite est au contraire un principe souhaitable, puisque les plus favorisés contribueraient alors, par leur dynamisme économique, à créer plus de bien-être global, et donc l'opportunité pour tous ? Une telle conception économique de l'ordre démocratique est-elle toutefois compatible avec la justice et les attentes sociales ?

3. La conclusion

a) Le rappel du problème et b) La synthèse des acquis ne sont que des reformulation à neuf de ce qui a été dit, et dépendent donc de la façon dont chacun aura constitué le développement.

c) L'ouverture.

Il semble ici possible, si le point d'aboutissement de la réflexion est la mise en lumière de la nécessité de repenser la distribution des chances de réussite, afin de réconcilier la société démocratique avec elle-même, d'évoquer au moyen d'une illustration l'utilité de cette distribution égale des chances de réussite. *L'enfant* de Vallès permettrait par exemple d'illustrer cette croyance en l'ascenseur social, en montrant de quelle manière Jacques Vingtras trouve dans l'école le moyen d'échapper tant à sa mère que de se développer socialement.

CHAPITRE 3. LA DISSERTATION DE CULTURE GENERALE DU POINT DE VUE DE L'EXPRESSION ECRITE

INTRODUCTION

Section 1. L'expression écrite : des détails qui font la différence

- A. Le rôle essentiel de la ponctuation
 - 1. *Le point*
 - 2. *La virgule*
 - 3. *Les deux points*
 - 4. *Les guillemets*
 - 5. *Les majuscules*
- B. Des accents qui peuvent poser problème
 - 1. Vocabulaire : ces mots qui se ressemblent mais qu'il ne faut pas confondre
 - a) *Attention aux contresens*
 - b) *Attention aux paronymes*
 - 2. Les accords qui posent problème
 - a) *Présentation du problème*
 - b) *Le participe passé avec être ou ses équivalents*
 - c) *Le participe passé avec « avoir »*
 - d) *Attention à d'autres exceptions encore*
- C. Le bon usage des temps et des modes verbaux
 - 1. *Les temps verbaux*
 - 2. *Les modes verbaux*

Section 2. Bien énoncer sa stratégie argumentative

- A. La rhétorique classique au service de l'argumentation
 - 1. *Ethos, pathos, logos*
 - 2. *Les plans du discours*
- B. Comment débiter sa dissertation ?
- C. Énoncer la problématique et le plan
- D. Les mots de liaison (ou connecteurs logiques) pour bien ordonner sa pensée
 - 1. *Les articulations d'amorce*
 - 2. *Les articulations de liaison*
 - 3. *Les articulations de rappel*
 - 4. *Les articulations de terminaison*
- E. Bien conclure son propos
 - 1. *L'écriture de la conclusion*
 - 2. *Les visées de la conclusion*

Section 3. A la conquête du style

A. Donner du rythme au propos

1. *Phrases longues / phrases courtes*
2. *Rythme binaire / rythme ternaire*

B. Enrichir son vocabulaire pour rehausser le niveau de langue

1. *Eviter des verbes trop courants*
2. *Choisir le mot juste*

C. Faire usage des figures de style pour gagner en efficacité

1. *Les figures d'analogie : comparaison, métaphore, personnification*
2. *Les figures d'opposition (antithèse, chiasme, paradoxe)*
3. *Les figures d'amplification*

Conclusion

Introduction

- *Présentation de l'enjeu*

La préparation à l'épreuve de culture générale de l'E.N.M. impose aux candidats la maîtrise d'une somme importante de connaissances qui recouvrent des domaines aussi variés que l'Histoire, la philosophie, la littérature, la sociologie. De nombreux candidats observent l'étendue du savoir à acquérir avec inquiétude et opèrent en conséquence un important travail d'apprentissage de notions, de citations et de références. Connaître devient leur maître mot, posséder ce bagage théorique nécessaire, un leitmotiv. Lors de l'épreuve, ils se soucient principalement, pour ne pas dire uniquement, de savoir réutiliser au mieux cette masse théorique par rapport au sujet proposé. Ce comportement est certes légitime, il constitue même une étape nécessaire du travail de préparation à un concours. Mais est-il pour autant suffisant, si le but recherché est d'obtenir un bon résultat à cette épreuve, c'est-à-dire de réaliser une dissertation de qualité, qui se démarquerait des travaux des autres candidats ?

La quantité importante de connaissances à posséder masque un autre enjeu, décisif également, mais beaucoup moins présent à l'esprit des candidats, dans la mesure où il ne fait généralement pas l'objet d'une préparation précise de leur part : il s'agit de la mise en forme de ses idées, c'est-à-dire, tout simplement, de les énoncer au mieux. Cela semble tomber sous le sens, mais bien écrire n'est pas chose aisée, comme en témoignent les très nombreuses maladresses et erreurs qui jalonnent la lecture des dissertations.

- *Présence d'erreurs dans les copies ? Eléments d'explication*

La maîtrise de la compétence rédactionnelle nécessite d'avoir conscience d'un ensemble d'éléments.

Tout d'abord, il faut **comprendre l'importance de l'enjeu**. Lorsque l'on passe un concours, la forme ne peut pas être considérée comme accessoire : elle donne une image particulière de celui qui prend la parole et contribue à influencer le destinataire du propos. De même, elle agit sur autrui et a ainsi une dimension pragmatique. Dans le cadre d'un concours, elle témoigne de la bonne compréhension d'un sujet, d'une notion ou d'une référence (Nous pensons au célèbre mot de Boileau, énoncé dans son *Art poétique* : « ce qui se conçoit bien s'énonce clairement »). Un candidat peut être amené à énoncer un propos différent de ce qu'il pensait, faute d'une connaissance précise de la syntaxe, du vocabulaire ou de la ponctuation. Il suffit de lire les rapports des jurys pour se rendre compte de ce problème. Il se trouve ainsi

souvent mentionné d'entrée de jeu, comme une « constante macabre », par les examinateurs : « La déception naît, principalement, d'abord, d'insuffisances rédactionnelles caractérisées par un nombre élevé de fautes d'orthographe et par la pauvreté du vocabulaire » (Rapport du jury 2007). Les candidats doivent absolument avoir conscience de l'importance de ces éléments formels pour les correcteurs. Une copie peut se trouver disqualifiée au premier coup d'œil si elle comporte, par exemple, une présentation illisible, de nombreuses ratures, des fautes, des erreurs. Ainsi, la qualité de l'expression écrite n'est pas seulement un enjeu formel. Elle constitue au contraire un gage de réussite pour chaque candidat au concours.

Ensuite, la maîtrise de la compétence rédactionnelle repose sur une **forte assise théorique qui touche**, cette fois, **la langue française**. Nous pensons connaître la langue que nous pratiquons depuis des années mais celle-ci recèle des trésors (ou des complications inutiles, c'est selon !) qu'il est impossible d'ignorer à un certain niveau d'exigence. C'est pourquoi les règles qui la régissent ne s'inventent pas et doivent avoir fait l'objet d'une étude précise, lors de la scolarité ou durant les études universitaires. Si tel n'a pas été le cas, les candidats doivent impérativement combler leurs lacunes, car la dissertation révélera leurs insuffisances à des correcteurs qui les jugeront comme étant impardonnables.

Le rédacteur de dissertation doit faire face à de multiples difficultés en ce qui concerne l'usage de la langue : bien ponctuer son propos, accentuer correctement les termes, certes ! Mais aussi et surtout, il doit porter son attention sur l'orthographe des mots, la grammaire (conjugaisons, accords, usage des temps verbaux) et la syntaxe (tournure des phrases). Si l'orthographe lexicale (la façon dont les mots s'écrivent) se travaille principalement de façon autonome par la lecture d'ouvrages et par la consultation régulière du dictionnaire, les autres points de langue, relèvent, quant à eux, d'une réflexion de type linguistique. Cela signifie qu'ils obéissent à des règles ou à des principes que l'« honnête homme » doit connaître pour pouvoir ensuite les appliquer en fonction des situations. Le cours développé plus en avant portera sur ces éléments en particulier.

Enfin, nombre d'erreurs produites lors de l'épreuve de la dissertation sont engendrées par un **manque de méthode**. La gestion du stress, du temps, la compréhension du sujet, la maîtrise de son discours, sont autant de difficultés qui rejaillissent sur l'expression écrite. A l'aide de dispositifs conçus à l'avance, les candidats pourront éviter l'erreur qui consiste à se focaliser uniquement sur le fond et en venir à oublier, en quelque sorte, la forme.

- *A la conquête du style*

Dès lors, une fois que les candidats auront pris conscience de l'importance de l'enjeu rédactionnel, qu'ils auront acquis des connaissances solides sur des points de langue précis et fréquemment utilisés dans les dissertations, et enfin qu'ils auront mis en place des outils méthodologiques efficaces pour éviter les erreurs d'inattention ou d'étourderie, ils pourront développer un **style d'écriture** qui leur sera propre.

Mais quelle réalité recouvre la notion de « style » ? Et que peut signifier « avoir du style » ? Chaque individu possède un style, c'est-à-dire une manière personnelle de s'exprimer. Le style est même le principal révélateur de l'identité humaine, comme l'affirme Buffon dans son propos demeuré célèbre : « Le style, c'est l'homme ». On parle bien du style de Flaubert, de Proust ou de Céline, mais aussi de cinéastes tels Fellini, Godard ou de musiciens, de peintres. Le mot n'est donc pas réductible au domaine de l'écriture. Il constitue même la racine du terme « styliste », employé, comme on le voit, dans un tout autre contexte. Dès lors, le style est certes le révélateur de la personne qui l'utilise, mais il renvoie également au contexte dans lequel il s'inscrit. Il se met en place dans une situation de communication précise, codée, appelée parfois « l'horizon d'attente ». En effet, toute prise de parole s'inscrit dans un contexte qui peut en déterminer la forme et le contenu. Ce cadre a priori repose sur des règles qui peuvent être explicites ou implicites. En tout état de cause, il importe au plus haut point que l'énonciateur ait connaissance des codes qui définissent la situation de communication afin de ne pas commettre d'impair. Cette prise de conscience se justifie d'autant plus qu'il s'agit de la préparation d'un concours de recrutement. Le candidat doit manifester sa capacité à parler une langue commune avec celle pratiquée par l'examineur : il cherche à s'inscrire, d'une certaine manière, dans une communauté langagière.

Demandons-nous alors quel « style » il convient d'adopter pour l'épreuve de culture générale de l'E.N.M.. Avant toute chose, les candidats doivent rechercher **la clarté, la simplicité et l'efficacité**. Le discours idéal est le « degré zéro de l'écriture » au sens où l'on privilégie le ton neutre et objectif. Il faut impérativement proscrire les familiarités ainsi que les pédanteries, les propos subjectifs ou trop personnels, l'emphase ou toute forme d'exagération. La dissertation suppose un examen raisonné, patient et mesuré de différentes thèses ou de plusieurs références. A aucun moment elle ne doit adopter le ton de la conversation libre à la façon « café du commerce », ou au contraire, celui prétentieux, qui reposerait sur une pseudo-connivence intellectuelle avec le correcteur.

L'idéal de simplicité peut se mesurer à l'aune de questions élémentaires que le candidat doit se poser régulièrement en relisant sa copie : suis-je clair pour la personne qui lira ce que j'ai écrit ? Ai-je bien mis en valeur les idées que je voulais défendre ? Les mots que j'emploie

traduisent-ils ou trahissent-ils ma pensée ? Est-ce que je n'ai pas tendance à me répéter ? Alors et seulement après avoir élaboré un discours clair, net et précis, le candidat travaillera à l'enrichir pour le rendre davantage expressif.

Section 1. L'expression écrite : des détails qui font la différence

Bien rédiger une dissertation implique de développer à la fois **une vue d'ensemble et une vision de détails**. Sur le plan méthodologique, cela implique de la part du rédacteur qu'il ne se lance pas, « tête baissée et sans se retourner », dans l'écriture de sa copie. La gestion du temps est primordiale pour que la recherche d'idées et du plan n'occulte pas la maîtrise de l'expression écrite. Il est donc impératif que les candidats prennent le temps de concevoir ce qu'ils vont dire avant de passer directement à la rédaction et qu'ils s'appliquent à relire leur travail le plus régulièrement possible, en ne tenant compte que de la forme du propos. A titre d'exemple, suggérons d'effectuer une relecture de chaque page terminée avant de poursuivre la rédaction. Il apparaîtra alors que l'expression écrite repose avant tout sur des détails : tel mot s'écrit-il ainsi ou autrement ? La ponctuation, les accents sont-ils correctement placés ? Suis-je certain d'employer le mot idoine ? Ai-je bien respecté les accords des noms, adjectifs, participes, mais aussi le niveau de langue exigé par la situation de communication ? Les candidats doivent se poser toutes ces questions lors de leur relecture.

Dans cette première partie, nous passerons en revue plusieurs points de langue concrets, pratiques, pour les aider dans cette démarche à résoudre les cas épineux.

A. Le rôle essentiel de la ponctuation

La maîtrise de la ponctuation semble être une chose connue de tous les candidats à l'E.N.M.. Pourtant, de nombreuses maladresses dans l'expression écrite et notamment les fautes de syntaxe, sont dues à des phrases mal ponctuées. Les étudiants voient souvent sur leurs copies des appréciations telles que « **lourd** », « **maladroit** », « **mal dit** », sans pour autant savoir vraiment pourquoi l'expression écrite ne convient pas à ce moment-là. Alors, la ponctuation peut constituer un élément de réponse. Nous allons donc passer en revue les difficultés posées par la nécessité de devoir ponctuer convenablement les phrases.

La ponctuation est avant tout une caractéristique de l'écrit et ne correspond pas toujours aux pauses ou aux articulations de l'oral. Cela explique sa difficile maîtrise car les erreurs de syntaxe proviennent souvent du fait que l'oral contamine l'écrit en quelque sorte. Cela signifie que le code écrit semble se calquer sur celui de l'oral, non l'inverse, comme il se doit.

1. Le point

Le point, qui correspond au niveau le plus simple, est paradoxalement ce qui pose le plus de problème. En effet, **ce n'est pas tant le point qui est en cause, que son absence !** Très souvent, les étudiants usent de phrases à rallonges, qui n'en finissent pas de finir. Les erreurs s'accumulent à mesure que les phrases complexes prolifèrent. On ne distingue plus l'oral de l'écrit, le sujet du verbe, le verbe de ses compléments. Dans un tel cas, il est impératif de revenir à l'objectif de clarté et de précision mentionné plus haut. Pour le réaliser, les candidats doivent avoir à l'esprit de **s'en tenir à des phrases simples, c'est-à-dire composées d'un sujet, d'un verbe et de compléments**. Un point vient alors clôturer cette première unité de sens.

2. La virgule

La virgule, comme le point, constitue un élément faussement simple. **Une virgule mal placée peut faire dire à la phrase autre chose que ce que voulait initialement affirmer l'énonciateur**. Par exemple, les deux phrases suivantes ne signifient pas la même chose : « Les étudiants qui travaillent réussiront leur concours / Les étudiants, qui travaillent, réussiront leur concours ». Dans le premier cas, il s'agit d'une relative déterminative. Elle déclare que seuls les étudiants qui travaillent réussiront leur concours. Dans le deuxième cas, par contre, nous avons affaire à une relative explicative qui développe l'idée de cause : c'est parce que les étudiants travaillent qu'ils réussiront leur concours. Il convient donc d'avoir bien présent à l'esprit que la virgule permet de lever les ambiguïtés, d'affiner le propos, de nuancer la pensée, mais à condition que cela se produise volontairement ! Et non au détriment du candidat !

Principalement, il faut retenir qu'**on ne sépare jamais un sujet d'un verbe, un verbe de ses compléments, un nom de ses compléments du nom**. La virgule sert à délimiter des ensembles, des groupes de mots solidaires et donc, si on intercale un élément séparé par une virgule, il doit être suivi par une virgule (Exemple : « La vérité est que, pour la dernière fois, il a pu parler »).

3. Les deux points

Les **deux points** sont souvent négligés et pourtant, ils peuvent se révéler très utiles ! On peut les utiliser à la place des conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) et des phrases complexes. Ainsi, le propos peut être plus fluide, plus léger et permet d'éviter les phrases à rallonge. Les deux points servent alors à traduire l'idée de cause, de but, de conséquence. Ainsi, par exemple, on peut écrire qu'une raison a poussé Tartuffe à entrer dans la maison d'Orgon : séduire sa femme Elmire. Les deux points traduisent l'idée de but. Ils peuvent également introduire une énumération ou une explication. Nous pourrions dire alors que Tartuffe a réussi à se mettre à dos la famille d'Orgon : sa femme Elmire, mais aussi sa fille Marianne...

4. Les guillemets

Dans un devoir, **les guillemets ne doivent pas être utilisés pour signaler qu'un mot est employé de façon approximative** (Par exemple, il est maladroit d'énoncer une phrase telle que : la pensée de Descartes fut alors « critiquée »). Mieux vaut choisir un autre terme et montrer alors que l'on possède un vocabulaire varié, plutôt que de signifier au correcteur son impuissance à trouver l'expression juste. Utiliser les guillemets de cette façon constitue à la fois une incorrection de style et un aveu d'impuissance. En revanche, il **ne faut pas les oublier quand on cite un propos**.

5. Les majuscules

Evoquons maintenant les cas où l'usage de la majuscule peut poser problème et se révéler difficile. Dans le cadre de l'épreuve de culture générale, les candidats doivent se référer à des ouvrages, à des personnes ou bien encore, à des événements historiques. Mais encore faut-il savoir les écrire correctement et placer la majuscule comme il convient de le faire !

Exprimé brièvement, **on place la majuscule aux noms de personnes et à l'adjectif qui entre dans leur composition** (Philippe le Bel, Alexandre le Grand...). De même, il faut faire attention à ne pas l'oublier quand on évoque **des communautés** (les Français, les Parisiens, les Grands, les Petits, les Noirs, les Juifs, les Arabes, etc.) ou des **entités** : l'Etat (au sens de nation), l'Eglise (l'ensemble des fidèles et des pasteurs, par opposition à l'église comme lieu de culte), l'Université (l'ensemble de l'enseignement public et non le lieu). En ce qui concerne **l'histoire ou la géographie, il faut mettre la majuscule au nom et à l'adjectif qui**

le précède ; mais pas à celui qui le suit ! Ainsi, par exemple, on écrira : le Moyen âge, la Première Guerre mondiale, le Premier Empire, mais aussi le Parti radical.

Dernier point : il concerne les **titres d'ouvrages**. D'une part, il **ne faut pas oublier de les souligner**. D'autre part, **si le titre commence par un article défini, on met la majuscule au premier mot et à l'adjectif qui le précède**, au cas où il y en aurait un : *Le Grand Meaulnes*, *L'Espoir*, *L'Education sentimentale*... Pour tous les autres, **il suffit de placer la majuscule au premier mot** : *Des souris et des hommes*, *Illusions perdues*, etc.

B. Des accents qui peuvent poser problème

Le propos sera bref sur ce point. Les principales difficultés concernent l'accent circonflexe et l'accent tréma.

L'accent circonflexe permet de distinguer des mots de différentes natures : du (article) / dû (verbe devoir), sur (préposition) / sûr (fiable), jeune (adjectif) / jeûne (nom), mur (nom) / mûr (adjectif).

Les étudiants doivent également faire attention à **l'accent tréma**, présent dans des mots souvent utilisés dans les copies. On écrira par exemple : un problème ambigu, un son aigu, un endroit contigu. Par contre, on placera l'accent tréma sur le e dans : une question ambiguë, une sonorité aiguë, une place contiguë. Mais il se place sur une autre voyelle dans : l'ambiguïté, la contiguïté.

Derniers points à noter : le terme « ça » s'écrit sans accent quand on peut le remplacer par cela mais il en prend un dans les expressions « ça et là », « en deçà ». Les expressions « a priori » / « a posteriori » ne prennent pas d'accent quant à elles car elles sont issues du latin.

1. Vocabulaire : ces mots qui se ressemblent mais qu'il ne faut pas confondre

a) Attention aux contresens

Venons-en à présent aux mots de vocabulaire. Là encore, l'oral a une influence à la fois importante et négative sur la pratique de l'écrit. De nombreuses expressions sont passées dans le langage courant et sont utilisées très fréquemment, si bien que l'on oublie qu'elles sont fausses, incorrectes, impropres ! Il importe donc de bien réfléchir au sens propre d'un mot avant de l'utiliser. Les mots suivants sont très souvent employés mal à propos. Observons leur signification véritable :

- **alternative** ne signifie pas « solution, possibilité » (* *Je n'ai qu'une seule alternative, travailler*) mais « avoir le choix entre deux possibilités » (« Je n'ai pas d'autre alternative que de me battre ou de mourir »).
- **S'avérer** ne signifie pas « se révéler » mais implique l'idée de vérité. Une chose ne peut donc pas se « révéler fausse ».
- **Commémorer** implique nécessairement l'idée de mémoire : c'est célébrer la mémoire de quelqu'un ou de quelque chose. On ne peut donc pas « commémorer un anniversaire ou une fête » de quelqu'un de vivant mais par contre, on commémore par exemple la fin de la deuxième Guerre mondiale.
- **Commettre** a toujours une connotation négative : on ne commet pas de bonne action, au sens strict du terme. Ainsi, par exemple, le personnage d'Alceste, dans *Le Misanthrope*, considère qu'Oronte a commis un sonnet, c'est-à-dire qu'il a accompli une œuvre médiocre en l'écrivant.
- **Discuter** n'est pas un synonyme de converser ou de bavarder, mais de contester, de débattre. Dans le cadre d'une dissertation, par exemple, on discute le bien-fondé d'une thèse.
- **Soi-disant** est une expression que l'on doit décomposer pour en comprendre le sens. Elle correspond à une chose que quelqu'un affirme, prétend à propos de lui-même. Elle n'est donc pas nécessairement synonyme de « faux ». Ainsi, le personnage d'Argan est un soi-disant malade, non pas parce que ce serait faux, mais parce que c'est ce qu'il prétend être.

b) Attention aux paronymes

Attention également à ces mots appelés paronymes, qui s'écrivent presque de la même façon mais qui ne signifient pas la même chose. Signalons les plus fréquents :

- « **L'acceptation** » d'une chose renvoie au fait de l'accepter, tandis que « **l'acception** » correspond au sens d'un mot.
- Il ne faut pas confondre « **apurer** », c'est-à-dire contrôler l'exactitude d'une comptabilité (apurer les comptes) et « **épurer** », qui signifie « rendre pur », par exemple, des sentiments.
- Etre « **attentionné** », c'est être attentif à quelqu'un ou quelque chose, alors qu'être « **intentionné** », c'est manifester une intention, une volonté, qu'elle soit bonne (bien-intentionné) ou mauvaise (malintentionné).

- « **Démystifier** » signifie détromper une personne victime d'une mystification, d'une illusion. On dira par exemple que Descartes dans les *Méditations métaphysiques* démystifie le pouvoir trompeur des sens. Il ne faut pas confondre ce mot avec « **démythifier** », qui renvoie à la notion de mythe. Démythifier, c'est enlever la qualité de mythe à quelque chose ou à quelqu'un.
- Le « **désintéressement** » correspond au fait d'accomplir une action sans chercher son intérêt particulier, tandis que le « **désintérêt** » est une sorte d'indifférence. On évoquera le premier terme par exemple dans le cadre d'une réflexion sur la morale kantienne ou sur celle des Moralistes du XVII^e siècle, toujours prompts à dénoncer l'amour-propre caché derrière toute sorte d'action.
- « **Invoquer** », c'est en appeler à quelqu'un, à quelque chose (invoquer un principe supérieur). Les grands héros tragiques (Edipe, Phèdre) invoquent souvent les Dieux. « **Evoquer** » suppose tout simplement parler de façon allusive de quelque chose.
- « **Humaniste** » s'emploie principalement pour désigner le courant du XVI^e siècle ou pour signifier la valorisation de l'Homme. Le mot ne doit pas se confondre avec « **humanitaire** », qui signifie « ce qui vient en aide aux hommes ».
- Quelqu'un d'« **éminent** » est une personnalité importante, tandis qu'une situation « **imminente** » ne va pas tarder à se produire.
- Un « **martyr** » est une personne à qui on a infligé des peines atroces, alors que le martyre signifie « **avoir beaucoup de souffrances** ».
- Une situation ou une personne « **romanesques** » sont dignes d'un roman, mais un individu « **romantique** » correspond au mouvement esthétique du même nom au XIX^e, et qui fut incarné par Hugo, Lamartine, Chopin, et par d'autres encore.
- Une chose « **sensée** » tombe sous le sens, relève de la raison. Une personne qui est « **censée** » accomplir une action doit la faire.

2. Les accords qui posent problème

Les fautes d'accords comptent parmi les plus fréquentes dans les copies des étudiants. Certaines relèvent d'un **manque d'attention**, d'autres d'une **méconnaissance des règles de la langue**. Nous laisserons de côté la question des accords des noms pour nous concentrer sur celle, plus utile, des participes passés.

a) Présentation du problème

Bien accorder le participe passé demande **des connaissances et de la réflexion**. D'un point de vue méthodologique, il est conseillé d'avoir toujours à l'esprit ce problème afin de mobiliser les connaissances qui permettront de le résoudre. Dans un premier temps, il convient de faire attention à orthographier correctement le participe passé du verbe rencontré (certaines formes prennent un -t, un -d, d'autres...rien) : surprendre se traduit par surpris ; trahir, trahi ; vaincre, vaincu ; mouvoir, mu.

b) Le participe passé avec être ou ses équivalents

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre quand il est employé avec le verbe être ou ses équivalents : sembler, paraître... C'est aussi le cas de certains membres de phrases dépourvus de verbe, où il est possible de rétablir l'auxiliaire. Exemple : Ils écoutent attentivement, captivés par la musique → Ils écoutent attentivement, (sont) captivés par la musique.

c) Le participe passé avec « avoir »

En règle générale, le participe « avoir » ne commande pas d'accord. Par exemple : elle a mangé une pomme.

Mais il existe une exception : le participe passé s'accorde avec le complément d'objet direct (C.O.D.) quand ce dernier est placé derrière le verbe. Exemples : la pomme que j'ai mangée / la voiture que j'ai achetée.

Attention toutefois, le participe passé s'accorde avec le COD, mais **pas avec le complément d'objet indirect (C.O.I.) ni avec le complément d'objet second (C.O.S.)** : « Ces voyages nous ont laissé de bons souvenirs ».

d) Attention à d'autres exceptions encore

Dans certaines situations, le **participe passé reste invariable**. C'est le cas notamment des **constructions infinitives**. Exemples : voici les chaussures que je me suis fait faire / Elle les a laissé faire. L'autre difficulté est celle des verbes pronominaux. On distingue **les verbes pronominaux par nature** (« s'absenter » par exemple) ou **par construction** (il existe une **forme pronominale** et une **forme non pronominale** : se parler par exemple). Les participes passés des verbes pronominaux par nature s'accordent avec le sujet (« Ils se sont absentés » par exemple), tandis que ceux des verbes pronominaux par constructions s'accordent comme s'ils étaient conjugués avec « avoir ». Cela signifie qu'ils s'accordent quand « se » constitue un complément d'objet direct : ils se sont excusés → ils ont excusé qui ? (« se » est donc C.O.D. d'excuser) / ils se sont parlé → ils ont parlé à qui ? (« se » est C.O.I. de parler).

C. Le bon usage des temps et des modes verbaux

1. Les temps verbaux

Il n'est pas toujours aisé de savoir quel temps ou quel mode doit être employé dans une dissertation. Nous rappellerons brièvement quelques règles simples et utiles.

On considère généralement que **le passé simple est employé dans les récits** ; c'est le temps privilégié dans les narrations. **L'imparfait**, quant à lui, est plutôt réservé aux **descriptions** ou à traduire **des idées de répétitions, de vérités générales**. Exemple : les philosophes des Lumières entendaient libérer l'homme des croyances et des a priori.

2. Les modes verbaux

Faites également attention aux **locutions conjonctives** et aux modes qui les suivent. Les règles suivantes s'appliquent toujours :

- bien que + subjonctif / même si + indicatif. Exemples : Bien qu'il ait valorisé les paradis artificiels, Baudelaire recherchait également l'authenticité / Même s'il a valorisé les paradis artificiels...
- avant que + subjonctif / après que + indicatif. Très souvent, la locution « après que » est suivie du subjonctif, alors qu'il s'agit là d'une grossière erreur. On ne dit pas « Après qu'il soit entré dans la Résistance, le poète René Char n'a plus publié jusqu'à

la Libération », mais « Après qu'il est entré dans la Résistance... ». Par contre, « avant que » commande le subjonctif.

- quoique, quoi que + subjonctif / attendu que, de même que, étant donné que, vu que + indicatif.

Section 2. Bien énoncer sa stratégie argumentative

Nous venons d'observer un ensemble de règles qui ne constituent en aucun cas des points de détail. Maîtriser ces éléments est une condition essentielle afin de présenter un travail sans erreur grossière. Analysons désormais **le rapport entre l'expression écrite et l'argumentation car une dissertation repose avant tout sur une solide démarche argumentative**. Il s'agit maintenant de voir comment une bonne maîtrise de la rédaction peut mettre en valeur cette stratégie.

A. La rhétorique classique au service de l'argumentation

Aux origines de la dissertation telle qu'elle codifiée, on trouve la **rhétorique classique**, c'est-à-dire **l'ensemble des techniques, règles, codes, qui fondent l'art d'écrire dans l'Antiquité et au XVII^e siècle**. Connaître ces éléments permet de mieux avoir à l'esprit les exigences de la dissertation et d'enrichir sa culture générale. En effet, la rhétorique est un art de la parole persuasive issu des pratiques judiciaires et politiques de l'Antiquité grecque. C'est donc une technique qui envisage toujours la parole comme une entreprise de conviction. On retrouve ainsi la démarche de la dissertation.

1. Ethos, pathos, logos

La rhétorique classique distingue deux grands types d'arguments : d'une part les **arguments d'ordre affectif**, qui font appel aux émotions, à la sensibilité de l'auditoire ; d'autre part, les **arguments d'ordre rationnel**, qui s'adressent avant tout à la raison. La dissertation de culture générale du concours d'entrée à l'E.N.M. demande que l'on se situe sur un plan principalement objectif, neutre : celui qui correspond à ce qu'on appelait aux époques précitées le **logos**. On peut le définir tout simplement, en tant que discours raisonnable.

Si le propos doit se présenter comme objectif, rationnel, il ne s'agit pas pour autant d'énoncer un discours froid, purement théorique. Sans inscrire leur subjectivité de façon explicite dans le discours, les candidats doivent faire appel à leur sensibilité et à celle des correcteurs. Cette forme d'expression correspond à ce qu'on nommait jadis le **pathos**, c'est-à-dire, les sentiments, le cœur. Bien entendu, il doit être utilisé avec mesure et délicatesse. Il ne faut pas le confondre avec le pathétique, l'emphase, l'expressivité excessive qu'il convient de proscrire du style des dissertations. **Rationalité et sensibilité doivent donc être les deux**

vertus à cultiver par les candidats afin de produire ce qu'on pourrait appeler « l'esprit de finesse ».

De plus, tout énonciateur présente une image de lui-même à travers son discours : c'est ce qu'on appelait alors **l'éthos**. Les correcteurs ne connaissent évidemment pas les auteurs des copies qu'ils évaluent, mais ils se forgent très rapidement une idée de leur personnalité, de leur culture et de leur finesse d'esprit. Toutes ces compétences se rangent dans la catégorie de l'éthos. Elles renvoient à l'image que l'on donne de soi quand on s'exprime. La dissertation touche donc aussi bien au logos, qu'au pathos et à l'éthos. Le candidat doit bien savoir quand il privilégie telle dimension de la rhétorique classique ou telle autre, afin de produire l'effet recherché sur le destinataire.

2. Les plans du discours

Le discours, pour être intelligible, doit être clair et progressif. Le plan rhétorique utilisé aux périodes précitées était composé de quatre parties. Sa structure est à l'origine de celle de la dissertation et permet de mieux la comprendre.

- L'**exorde** correspond à l'habituelle introduction. Sa fonction est de susciter la bienveillance de l'auditoire (la fameuse *captatio benevolentiae*), de lui donner envie de lire le discours ou de l'écouter, d'accorder du crédit à celui qui énonce sa pensée. Elle sert aussi à présenter l'éthos de l'orateur ainsi que le sujet abordé.
- La **narration** et la **confirmation** sont l'exposé des faits, le récit. Elles rassemblent les arguments et constituent donc le corps du devoir. On peut trouver parfois dans la confirmation un moment consacré à la réfutation des arguments de l'adversaire.
- La **péroration** correspond à la conclusion du discours. Elle récapitule ou résume l'argumentation, en faisant parfois appel aux sentiments de l'auditoire. Cette tonalité davantage passionnée est destinée à rehausser l'importance du propos. C'est donc à ce moment-là que le pathos peut prendre le pas sur le logos.

Comme nous pouvons le constater, la rhétorique classique repose sur un propos rationnel, parfaitement ordonné, même si l'on rencontre parfois **une digression** entre la confirmation et la péroration. On la définit comme un récit, ou une description vivante, destiné à distraire l'auditoire ou à augmenter son sentiment de pitié. La dissertation de culture générale est codifiée sur les mêmes principes : discours parfaitement agencé, trois étapes principales et progressives afin de mettre en valeur un propos à la fois raisonnable et sensible, objectif sans être purement logique. Seule différence entre les deux genres, dans le cas de la

dissertation, on ne tolère pas les digressions car elles sont considérées comme le signe d'un manque de maîtrise de son discours par l'énonciateur. Aussi, il ne faut jamais se lancer dans la rédaction de propos qui sortiraient du cadre strict fixé par le plan qui aura été réalisé auparavant.

Nous venons de voir l'influence de la rhétorique classique sur la rédaction des dissertations, analysons à présent plus en détail l'écriture argumentative.

B. Comment débiter sa dissertation ?

L'épreuve de culture générale à l'E.N.M. est dite hors programme, ce qui implique pour les candidats d'avoir à dissenter sur tout sujet portant sur ce qu'il est convenu d'appeler les Humanités. Cette perspective génère souvent de l'inquiétude chez les étudiants en raison du caractère incertain et aléatoire de cette épreuve. Le jour de la composition, face au sujet proposé et après avoir analysé précisément ses termes et les enjeux qu'il soulève, tous les candidats font face à cette question élémentaire : **par où commencer ?** Il s'agit d'éviter deux écueils : être à la fois paralysé par la crainte de la page blanche et se lancer tête baissée dans la rédaction, sans avoir aucune perspective. Comment dépasser l'angoisse du vide et la fuite en avant dans l'écriture fleuve ? L'élaboration d'une phrase d'accroche clairement énoncée, précise et efficace constitue un élément de réponse.

La phrase d'entrée en matière a moins d'importance que ne le craignent les étudiants mais plus que les correcteurs ne veulent bien l'avouer. Elle donne le ton au reste de la copie, si bien que les correcteurs se font d'emblée une première idée de l'éthos de l'orateur (pour reprendre le terme utilisé plus haut). Est-il nécessaire de préciser qu'elle doit par conséquent être travaillée avec attention et application ? Il est donc très important pour les candidats de la lire et de la relire à plusieurs reprises car on remarque souvent la présence d'erreurs d'étourderie : parfois, le nom d'un auteur est écorché ; d'autres fois, c'est une faute d'accord ou de ponctuation. De telles erreurs, commises d'entrée de jeu, sont tout simplement rédhibitoires car elles constituent un aveu inconscient des insuffisances du candidat. Celui-ci se trompe soit par ignorance, soit à cause d'un manque de méthode. Dans tous les cas, elles indisposent le correcteur et ne l'incitent pas à la bienveillance, qui est pourtant l'objectif premier de l'introduction, comme nous l'avons vu précédemment.

Une fois ces précautions prises, il s'agit donc de bien commencer son travail à l'aide d'une phrase d'accroche claire et efficace. Il convient tout d'abord d'éviter les énoncés généraux, les vérités toutes faites, les opinions présentées comme des choses établies. Ainsi,

par exemple, il est préférable de prohiber des phrases telles que la suivante : « Depuis toujours les hommes se sont interrogés sur... ». L'humilité du candidat doit transparaître à travers ses propos et c'est la raison pour laquelle il faut proscrire les affirmations péremptoires, l'usage d'un ton arrogant. Les entrées en matière faussement polémiques et les parti-pris hors de propos sont également malvenus car ils créent un semblant d'éclat. Attention également à ne pas résoudre le problème dès l'introduction...et donc à ménager, par l'écriture, un certain suspens. Sans tomber dans la caricature, l'idéal est de dramatiser un peu le propos, afin que dès l'introduction le lecteur saisisse l'enjeu du débat.

Pour éviter ces écueils, il est conseillé d'utiliser le travail effectué lors de l'analyse du sujet. Appuyez-vous sur les pistes soulevées alors, celles que vous n'exploiterez pas dans le corps du devoir. Par exemple, si le sujet proposé consiste en une citation, il peut être intéressant de présenter l'auteur, l'ouvrage d'où provient la phrase, éventuellement le contexte théorique, politique, historique, etc. dans lequel elle s'inscrit. Dans le cas où le sujet se présenterait sous la forme d'un mot, d'un nom ou d'une notion, il est conseillé d'avoir recours à l'étymologie de ce terme (qui fournit ainsi une première piste de réflexion), ou alors à des synonymes pour analyser ce qui les rapproche et ce qui les distingue. Si la citation proposée aux candidats prend la forme de l'affirmation d'une thèse, il peut être utile d'utiliser une thèse adverse d'entrée de jeu pour expliquer brièvement comment l'auteur en est venu à soutenir son point de vue. Il ne faut pas perdre de vue que cette entrée en matière a une fonction bien précise : capter la bienveillance du correcteur de la copie.

Après avoir effectué ce travail, les candidats doivent reformuler le sujet à l'aide de leurs propres termes. Comment réaliser cette opération du point de vue strictement formel de l'expression écrite ? Cette étape du devoir met en valeur la capacité du candidat (ou son incapacité !) à **manier la langue dans une visée argumentative.** En effet, il ne s'agit pas tant de présenter le sujet que d'orienter déjà son interprétation et son traitement. Du strict point de vue de la rédaction, le travail repose sur un **usage varié et précis de synonymes, de périphrases et de citations.** Les mots-clés du sujet doivent être mentionnés tels quels pour être ensuite requalifiés par le candidat. L'écriture de ce travail consiste à faire apparaître clairement la part qui relève du sujet et celle qui renvoie aux commentaires du candidat : les citations d'un côté, la requalification critique des termes de l'autre. Certains travaux manquent de clarté sur ce point et semblent jouer sur une confusion, si bien que le correcteur se demande à quelle part il doit rapporter les propos qu'il lit. Mais attention, il ne s'agit surtout pas de confondre les termes lors de ce travail de requalification du sujet. Au contraire, les candidats sont invités à confronter différentes notions pour en révéler la spécificité. Il peut

être par exemple utile d’user de constructions de phrases binaires, qui mettent en valeur les oppositions, les nuances, les distinctions. Il convient donc d’opérer un important travail sur le vocabulaire et sur les concepts pour pouvoir dégager les enjeux du sujet, et en conséquence énoncer la problématique.

C. Énoncer la problématique et le plan

L’entrée en matière de la dissertation, la présentation et l’analyse du sujet, doivent conduire tout naturellement à énoncer la problématique. Or, une fois encore, cette étape de l’introduction est souvent mal maîtrisée d’un point de vue formel. **Quand la problématique n’est pas tout simplement oubliée, elle se trouve si mal exprimée qu’elle en vient à perdre tout son poids.** Négliger cette dimension essentielle est pourtant hautement pénalisant ! Cette omission révèle que les candidats ne tiennent pas assez compte de la dimension argumentative d’une dissertation et qu’ils en ignorent les codes élémentaires. Il ne faut pas oublier qu’une dissertation vise à démontrer la légitimité d’une thèse face à un élément qui pose problème.

Comment alors énoncer la problématique le plus efficacement possible ? Il n’existe pas de solution unique et universelle, mais nous disposons malgré tout d’outils méthodiques efficaces. La formulation de la problématique renvoie à un point de langue précis : celui de **l’interrogation directe ou indirecte**. Les erreurs proviennent d’une confusion entre ces deux façons de poser une question.

Remarquons tout d’abord qu’on ne pose pas une question de la même manière à l’écrit qu’à l’oral. A l’oral, on utilise généralement « est-ce que » ; l’intonation de la phrase est montante, les pronoms « on » et « nous » sont employés indifféremment, et/ou on oublie très fréquemment d’inverser le verbe et le sujet. Ainsi, par exemple, on entend souvent des phrases telles que celles-ci : « On peut se demander, est-ce que cette approche s’applique dans un tel cas ? » ou « Je m’interroge, est-ce que le corps est une contrainte ou une chance pour l’homme ? »

Les erreurs sont visibles, le style est relâché, maladroit ; il apparaît comme familier, à l’écrit comme à l’oral. Dans le cadre d’une copie, il faut donc opter soit pour une interrogation directe clairement énoncée, soit en faveur de l’interrogation indirecte. Dans le premier cas, la transcription est aisée si l’on suit les critères formels suivants : rétablissement précis de la ponctuation avec usage pertinent des deux points, inversion du sujet et du verbe puis reprise

de ce sujet par un pronom, suppression de « est-ce que », remplacement de « on » (pronom indéfini trop général, trop vague) par « nous » (pronom qui inclut l'énonciateur et le destinataire). Le résultat obtenu correspond à ces phrases : « Nous pouvons nous demander : cette approche s'applique-t-elle dans un tel cas ? » ou alors « Je m'interroge : le corps est-il une contrainte ou une chance pour l'homme ? ».

Le cas de l'interrogation indirecte soulève davantage de difficultés. Comme nous l'avons dit précédemment, les erreurs proviennent souvent d'une confusion entre l'interrogation directe et l'interrogation indirecte. Nous trouvons alors des constructions syntaxiques incorrectes telles que : « Nous pouvons nous demander si cette approche s'applique-t-elle dans un tel cas. » ou alors « Je m'interroge pour savoir si le corps est-il une contrainte ou une chance pour l'homme ? ». **L'interrogation indirecte, comme son nom l'indique, pose une question, mais de façon indirecte, par voie détournée.** Ce type de phrase se construit à l'aide d'un verbe de parole. Il faut reprendre l'ordre habituel des mots, à savoir sujet-verbe-complément et le point d'interrogation est supprimé. Le résultat est le suivant : « Nous pouvons nous demander si cette approche s'applique dans un tel cas » ou « Je m'interroge pour savoir si le corps est une contrainte ou une chance pour l'homme ». Rappelons que l'usage de la première personne est considéré comme très maladroit dans une dissertation, et que l'on préfère opter pour des tournures plus impersonnelles. Nous proposons alors comme exemples de formulation de problématiques les phrases suivantes : « Il conviendra de s'interroger : cette approche s'applique-t-elle dans ce cas précis ? » ou bien « Il s'agit de s'interroger : le corps est-il une contrainte ou une chance pour l'homme ? ». Les tournures indirectes se formulent ainsi : « Il conviendra de se demander si cette approche s'applique à un tel cas » et « Il s'agit de s'interroger pour savoir si le corps est une contrainte et ou une chance pour l'homme ».

L'annonce du plan est la dernière étape importante de l'introduction. Là encore, il s'agit **d'allier élégance, précision et efficacité**. Souvent, les candidats peu inspirés se contentent d'énoncer platement les deux ou trois parties de leur développement. On trouve alors les formules suivantes prévisibles et sans saveur : « Dans un premier temps nous verrons que....Dans un deuxième temps, nous verrons par contre que... ». **Il est préférable de les évoquer dans une même phrase**, par exemple : « Il s'agit d'analyser dans un premier temps en quoi...., pour ensuite nuancer ce propos et considérer que...Dès lors, il apparaîtra que... ». D'autres possibilités sont envisageables, qui reposeraient moins sur les tournures impersonnelles et les formulations explicites des grandes parties du devoir. Ainsi, par exemple : « Le corps apparaît comme le tombeau de l'âme si l'on se place dans une optique

idéaliste, mais si tel n'est pas le cas, il faut alors reconsidérer le problème et réhabiliter ce qui constitue notre enveloppe charnelle ». Le candidat doit choisir entre deux stratégies : celle qui vise à expliciter au maximum le propos, au risque de certaines lourdeurs ; celle qui cherche davantage l'élégance, mais qui peut être moins claire pour le correcteur.

D. Les mots de liaison (ou connecteurs logiques) pour bien ordonner sa pensée

La démarche argumentative développée dans le corps de la dissertation, c'est-à-dire dans les deux ou trois grandes parties qui la composent, doit être conduite à partir des idées qui forment le raisonnement de l'auteur. La maîtrise de l'enjeu théorique est fondamentale car sans elle la pensée ne peut se déployer dans sa cohérence et dans sa pertinence. Mais la démarche argumentative ne se réduit pas à des idées abstraites : elle repose également sur des critères formels qu'il est essentiel de connaître et de maîtriser.

Les étudiants éprouvent souvent des difficultés à agencer les arguments qu'ils utilisent, à bien les relier pour former un système. La formulation des idées, thèses ou arguments, repose principalement sur un usage pertinent de ce que l'on appelle les **articulations logiques**. Elles ont pour fonction d'établir des liens logiques entre les différents concepts, références, notions invoquées par l'auteur d'une copie (selon la cause, la conséquence, la concession, le but...). Ces « chevilles » rhétoriques peuvent être de différents ordres.

1. Les articulations d'amorce

On distingue d'abord les articulations d'amorce, qui amorcent la pensée, c'est-à-dire qu'elles annoncent ou soulignent que ce qui est dit n'est qu'un moment de la pensée. Il s'agit principalement des *formules introductives* (commençons par, d'abord, avant tout...), d'un *premier terme d'une énumération* (en premier lieu, d'une part...), de la *préparation d'une opposition ou d'une concession* (certes, il est vrai...) ou encore de l'*insertion d'une illustration* (par exemple, examinons le cas...).

2. Les articulations de liaison

Nous trouvons ensuite les articulations de liaison, qui marquent un lien avec ce qui suit ou ce qui précède, qu'il s'agisse de traduire l'idée d'*addition* (et, puis, également, en outre...), d'*insistance* (même, à plus forte raison, d'autant plus que, de plus...), de *cause* (car, en effet...), de *conséquence* (donc, ainsi, par conséquent...), d'*opposition* (mais, cependant, toutefois...) ou de *confirmation avec changement de point de vue* (d'ailleurs, au reste...).

3. Les articulations de rappel

Les articulations de rappel renvoient à ce qui a déjà été exprimé. Elles produisent une unité dans le propos et facilitent la lecture (ainsi, de même, de là, pour cela...).

4. Les articulations de terminaison

Enfin, les articulations de terminaison mettent un terme au développement. On les trouve en conséquence en fin de paragraphes ou lors d'une conclusion.

Quel usage peut-on recommander concernant ces chevilles rhétoriques ? Il ne s'agit pas d'accumuler tous ces termes, ce qui risquerait de produire un effet de lourdeur dans le propos et de le rendre artificiel. Un usage modéré et pertinent peut par contre mettre en valeur les étapes de la pensée proposées dans la dissertation.

E. Bien conclure son propos

1. L'écriture de la conclusion

Une dissertation de qualité est portée par une dynamique qui l'oriente vers la fin. La conclusion sert à donner l'impression au lecteur que le propos est achevé, que la problématique a trouvé une forme de réponse, définitive ou du moins satisfaisante. Celle-ci a raté son objectif si l'on se demande, après l'avoir lue : « Eh bien ? C'est fini ? ». Il importe donc qu'elle soit réussie et énoncée brillamment car, dans nombre d'écrits, la fin constitue une sorte de point culminant : on parle d'épilogue dans les romans, de dénouement d'une tragédie, d'une conclusion d'une démonstration ou de péroration dans un discours oratoire. En un mot, la conclusion doit faire l'objet d'une dramatisation par l'écriture. Cette dernière doit **adopter un ton solennel, définitif, afin d'entraîner l'adhésion du lecteur au propos.**

Comment cela se traduit-il dans l'expression écrite ? Nous nous bornerons à donner quelques conseils pratiques facilement applicables pour mettre en valeur l'écriture de la conclusion. Tout d'abord, il est recommandé de détacher le paragraphe en sautant une ou plusieurs lignes et en marquant un alinéa. Le lecteur saura ainsi immédiatement qu'il s'agit de la fin du discours. La conclusion ne doit pas s'étendre à l'infini, sous peine de concurrencer les autres parties du devoir et de déséquilibrer l'ensemble de la copie. Du point de vue stylistique, il s'agit, si possible, de susciter l'idée que l'on prend de la hauteur à la fin du devoir. Il peut être utile pour cela d'adopter un vocabulaire plus soutenu, plus recherché, d'invoquer des notions abstraites par exemple. La syntaxe doit aussi se déployer, le rythme des phrases se montrer plus soutenu. Il est vivement conseillé de mettre en valeur la formule finale afin qu'elle s'impose comme une évidence. L'objectif de la dernière phrase est en effet de condenser la pensée du rédacteur. A travers sa mise en forme, elle doit mimer l'emphase d'un orateur.

Attention, en revanche, à **éviter quelques écueils** tels que : repartir sur un point de détail alors même que de la hauteur a été prise dans le propos ; rouvrir le débat une fois la question pourtant tranchée ; proposer une citation en guise de dernier mot, ce qui a tendance à rompre avec le style de la copie et à relâcher l'attention du correcteur ; répéter les mêmes idées plusieurs fois, ce qui donne l'impression que le propos piétine. Pour résumer, la conclusion doit proposer, à ce moment-là, des formules synthétiques, denses et percutantes.

2. Les visées de la conclusion

Il n'y a pas de méthode universelle pour la rédaction des conclusions des dissertations de culture générale. Il est toutefois possible de distinguer deux tendances qui sont aussi deux méthodes : **l'une vise à récapituler le propos, l'autre à ouvrir sur d'autres perspectives.** Le candidat conformera sa pratique d'écriture à l'option choisie, même s'il peut également **les combiner dans une même conclusion.**

S'il privilégie la dimension récapitulative, il devra alors résumer les principales étapes du raisonnement élaboré tout au long de la copie. La difficulté consiste à n'être pas trop long et à ne pas se laisser submerger par la volonté de « trop en dire ». Mieux vaut se contenter de reprendre les moments-clés du devoir c'est-à-dire les deux/trois grandes étapes du raisonnement. Pour mettre en valeur cette stratégie, la formulation doit être une fois encore claire, simple, efficace. S'il est conseillé de reprendre les notions fortes énoncées dans le corps du devoir, il faut également veiller à éviter les répétitions. Pour cela, les candidats

peuvent agrémenter leurs discours de comparaisons, métaphores, afin de donner une dimension poétique à des notions vues auparavant dans un cadre plus neutre. Il peut également être utile de reprendre les termes de la problématique mais sur le mode assertif, c'est-à-dire en inversant la structure de la phrase : la question devient alors une affirmation, ce qui symbolise le renversement de perspective réalisé durant le devoir. De la même façon, les candidats peuvent très bien réutiliser les termes de l'annonce du plan exposée en fin d'introduction. Ces procédés formels donnent l'impression de lire un discours maîtrisé : l'auteur de la copie ne semble pas avoir perdu de vue la problématique au cours de son travail et la conclusion se présente explicitement comme une réponse au problème soulevé dans l'introduction.

Si le candidat préfère approfondir les enjeux de la réflexion et proposer une ouverture, il doit s'assurer quand même, dans un premier temps, d'avoir bien répondu à la question. Il s'agit alors, dans un deuxième moment, d'opérer de nouvelles distinctions, nuances, décalages afin de donner une nouvelle perspective au sujet.

Section 3. A la conquête du style

Après avoir identifié les maladroites et les erreurs formelles qui disqualifient une dissertation, nous avons vu comment l'expression écrite pouvait mettre en valeur la stratégie argumentative. Analysons désormais les points de méthodes qui permettront de rédiger avec style et d'enrichir la production écrite. Le style clair et précis doit être préconisé, mais cela n'empêche pas de travailler **l'expressivité du propos, afin qu'il gagne en efficacité**. Un énoncé percutant s'adresse autant à l'esprit qu'à la sensibilité du lecteur. Il ne repose pas tant sur une quelconque inspiration que sur une **connaissance de la langue et de ses ressources**. Passons en revue les plus utiles, toujours dans le cadre de la dissertation de culture générale.

A. Donner du rythme au propos

Pour toutes les disciplines artistiques, la question du rythme est essentielle : en musique certes, mais aussi en littérature, au cinéma, en peinture. Dans le cadre d'une dissertation, le rythme insufflé donne du mouvement au paragraphe et rend dynamique la démarche intellectuelle. Il met en valeur les étapes de la pensée et crée des effets de surprise, alors même que la majorité des copies se contentent de juxtaposer des phrases syntaxiquement équivalentes. Elles plongent alors le lecteur dans l'ennui à cause de la monotonie de leur rythme. Comment donc procéder ? D'une manière générale, il est conseillé d'éviter les phrases de même longueur et de même structure. **Varier les énoncés est la meilleure façon de surprendre le lecteur et de l'inciter à être attentif au propos**. On songe au fameux « Diversité c'est ma devise » de La Fontaine parlant de ses *Fables*.

Les quelques idées suivantes sont censées aider à varier la formulation des énoncés.

1. Phrases longues / phrases courtes

L'usage de phrases courtes (sujet – verbe – complément) correspond à ce qu'on appelle le style coupé, qui produit un effet impersonnel, neutre, objectif. Lorsque plusieurs phrases brèves se succèdent, elles confèrent au propos un rythme rapide, accéléré, comme si l'on martelait les arguments énoncés.

Les phrases longues, complexes, sont davantage utilisées pour décrire des situations, des phénomènes. Elles épousent le mouvement de la pensée et permettent de développer ses idées. Il est possible de travailler les effets de montée, de chute, de retardement également, pour les rendre encore plus efficaces. On parle alors de **style ample ou de l'amplitude du propos**.

**Manuel strictement réservé aux étudiants du Centre de Formation Juridique.
Toute reproduction, même partielle, est interdite.**

Dans les dissertations, il est conseillé de varier l'usage de ces phrases courtes ou longues, suivant le propos que l'on tient.

2. Rythme binaire / rythme ternaire

Les rythmes binaires et ternaires étaient très prisés par les **orateurs** dans la période classique. Ils en firent d'ailleurs un **procédé rhétorique majeur**. Ces rythmes reposent sur des mouvements qui peuvent être soit redoublés, soit triplés, et qui servent **la scansion du propos**.

Le rythme binaire peut se formuler à l'aide d'expressions telles que « d'un côté...de l'autre », « L'homme a besoin de...comme il a besoin de.... », « Je fus généreux et altruiste quand je le voulais, égoïste et individualiste quand je le dus » (Rousseau dans ses *Confessions*). Le mouvement binaire peut jouer sur deux niveaux : soit le parallélisme et il met alors en valeur une idée, soit au contraire l'opposition.

Les rythmes ternaires renvoient évidemment à une mesure en trois temps. Ils favorisent l'éloquence, donnent une dimension majestueuse au propos. Dans cet autre extrait issu de ses *Confessions*, Rousseau utilise d'abord le rythme binaire puis le rythme ternaire : « Je me suis montré tel que je fus : méprisable et vil quand je l'ai été; bon, généreux, sublime, quand je l'ai été ». Il rend solennel son autoportrait en dramatisant l'énoncé.

Le rythme ternaire peut être très utile dans le cadre d'une dissertation, dans la mesure où il permet le dépassement de la simple opposition et ouvre sur une troisième voie. On le trouve généralement employé pertinemment lorsqu'il sert à introduire une troisième partie dans un devoir, ou lors d'une conclusion, quand il s'agit de récapituler un moment important de la copie. Son usage attire l'attention du lecteur, donne une impression de variété, rend majestueux le propos.

B. Enrichir son vocabulaire pour rehausser le niveau de langue

La langue française peut légitimement être considérée comme **un langage aux ressources infinies**. Elle offre des possibilités multiples aux étudiants, qui n'ont pas toujours conscience de cette opportunité. Trop souvent, l'expression écrite est uniformisée, plate, les mots ou les expressions choisies sont banales. Voici quelques conseils pratiques pour améliorer le style dans les copies.

1. Eviter des verbes trop courants

Ecrire avec style, dans une dissertation, c'est également **éviter l'utilisation de verbes employés souvent à l'oral**: être, avoir, faire. Ils contiennent en effet une signification trop vague pour être utile dans un devoir. C'est pourquoi, il convient d'essayer d'autres formulations, de les remplacer par des mots ou des tournures qui démontreront la maîtrise langagière des candidats. Deux astuces pour s'exprimer sans ces verbes : les nominaliser (utiliser, par exemple, « il note » plutôt que « il fait une note ») ou chercher un synonyme (« il rédige une note »).

L'expression impersonnelle « il y a » et le présentatif « c'est...que » sont également à éviter. Maladroits, vagues voire familiers, ces termes alourdissent inutilement le propos et trahissent la contamination de l'écrit par l'oral. Ils doivent donc être remplacés par des mots plus précis ou des phrases construites autrement, de façon plus simple et surtout plus juste.

2. Choisir le mot juste

La maîtrise du vocabulaire est un critère de réussite essentiel dans les devoirs car il est important de pouvoir s'appuyer sur les nuances des mots afin d'opérer des distinctions utiles entre les notions. Elle permet également d'exprimer sa pensée. Même s'il n'existe pas de synonymes parfaits, il est toujours intéressant dans une dissertation de **varier les termes, de changer de niveau de langue et d'éviter aussi les répétitions**.

C. Faire usage des figures de style pour gagner en efficacité

La dissertation, même de culture générale, ne doit évidemment pas être confondue avec l'écriture d'une œuvre littéraire. Toutefois, rien n'empêche de **rendre le propos plus expressif** en usant de procédés habituellement réservés au domaine de la littérature. Il s'agit néanmoins de ne pas en abuser et de les utiliser avec à propos, dans des contextes particuliers, comme la conclusion, l'analyse d'un personnage, d'une situation.

Les figures de styles permettent **d'enrichir l'expression écrite** quand les candidats savent les manier avec pertinence. Ils peuvent également les mobiliser dans leur argumentation. On range ces figures de style dans différentes catégories. Mentionnons celles qui peuvent être les plus utiles dans le cadre d'une dissertation de culture générale.

1. Les figures d'analogie : comparaison, métaphore, personnification

Les **figures d'analogie** créent un **rapport d'identité entre deux termes, deux êtres, deux choses, qu'elles relient**. La **comparaison** sert à relier deux mots à l'aide d'un outil de comparaison (exemples : comme, ainsi que...), ce qui la distingue des **métaphores** qui en sont dépourvues. La **personnification** quant à elle consiste à évoquer un objet, un animal ou autre, sous les traits d'un être humain. Les comparaisons et les métaphores peuvent servir à développer une argumentation ou à expliciter sa pensée. Un candidat qui proposerait dans sa dissertation un développement sur une doctrine philosophique complexe et abstraite, gagnerait à la comparer à une situation plus concrète. Cette démarche manifesterait sa bonne compréhension des enjeux. De même, une partie d'un devoir qui parlerait des philosophes des Lumières par exemple, pourrait légitimement développer une réflexion sur la métaphore de la lumière (la lumière de la raison face à l'obscurité de l'ignorance ou face à l'aveuglement des dogmes notamment).

2. Les figures d'opposition (antithèse, chiasme, paradoxe)

Elles figurent sans doute parmi les figures de style les plus utiles dans le cadre d'une dissertation de culture générale, en mettant en valeur les mouvements de la pensée de façon expressive.

L'antithèse consiste à mettre en parallèle des mots qui désignent des idées opposées, pour mieux en révéler le contraste (exemple : Cet auteur fut peu lu mais son influence sur quelques uns fut considérable). Elle souligne les qualités des objets reliés mais crée aussi un effet de surprise. On la retrouve donc souvent dans les maximes, les proverbes. Dans le cadre de la

Manuel strictement réservé aux étudiants du Centre de Formation Juridique.

Toute reproduction, même partielle, est interdite.

dissertation, elle peut être utile dans une transition, entre la première et la deuxième partie notamment, lorsqu'il s'agit de renverser la perspective, d'énoncer une antithèse ou de nuancer le propos. On peut également s'en servir comme phrase d'accroche ou en conclusion, afin de capter l'attention du lecteur.

Le **chiasme** énonce également une opposition entre deux termes, mais en inversant leur ordre dans la phrase (exemple : « Il faut manger pour vivre et non vivre pour manger » (Molière)). De la même façon que l'antithèse, il peut servir lors des transitions. On le trouve également en fin de conclusion : il permet alors de clore la copie sur un coup d'éclat.

Le **paradoxe** désigne, au sens étymologique, **ce qui va à l'encontre de la doxa, c'est-à-dire de l'opinion commune**. Son utilisation en début d'introduction peut se révéler pertinente. Il capte l'attention, invite à se situer au-delà des représentations habituelles, de ce que l'on considère spontanément comme juste. L'analyse du sujet et la problématique auront alors comme objectif de déconstruire ce préjugé.

3. Les figures d'amplification

Elles consistent à **amplifier le propos, à tendre vers l'exagération, ou au contraire à en diminuer la portée**.

La **gradation** classe les mots par un ordre croissant ou décroissant du point de vue de l'expressivité. Elle donne ainsi du rythme à la phrase et attire l'attention du lecteur. En introduction ou en conclusion, elle peut manifester une efficacité certaine.

L'euphémisme est son exact contraire. Il consiste à remplacer une expression qui risquerait de choquer, par une expression atténuée. On voit l'usage qu'il est possible de faire de ces figures d'amplification : dans le cadre d'une argumentation, elles permettent de mettre en valeur une idée directrice ou au contraire d'atténuer la portée d'une thèse que l'on veut contrer.

Toutes ces figures de style doivent être maniées avec parcimonie et avec justesse, sous peine de se retourner contre leur utilisateur. Il s'agit, dans le cadre d'une dissertation, de procédés visant à enrichir ponctuellement le propos qui par ailleurs doit rester clair, neutre et efficace.

Conclusion

Le jour de l'épreuve, il est conseillé de garder en mémoire les principes généraux énoncés tout au long de cet exposé, à savoir : rechercher un propos clair, précis et élégant.

Il convient d'avoir également présent à l'esprit un ensemble de critères qui permettront d'opérer une bonne relecture de sa copie. Mentionnons les plus utiles : veiller à la correction de l'orthographe et de la grammaire ; faire attention à la ponctuation des phrases et éviter qu'elles soient trop longues ; vérifier les accords des noms, des adjectifs, des participes ; varier le vocabulaire et utiliser les termes selon leur sens propre ; supprimer les répétitions ; corriger les lourdeurs de style et les maladresses ; vérifier la concordance des temps ; ne pas oublier les liens logiques dans le cas d'un discours argumentatif ; faire attention à bien varier ces « chevilles » rhétoriques ; éviter les discours soit répétitifs et redondants, soit trop elliptiques ; bannir toute pédanterie ou tout discours emphatique ; vérifier qu'il n'y a pas d'erreurs à des moments importants de la copie, tels que la phrase d'accroche, la formulation de la problématique, l'annonce du plan ou la formule de conclusion.

Tous ces conseils théoriques et méthodiques permettront aux candidats d'aborder l'épreuve de la dissertation de culture générale avec confiance et espoir. Quel que soit le sujet proposé, ils pourront mobiliser facilement ces connaissances et ainsi formuler leurs idées au mieux, sans crainte de trahir leur propos. La maîtrise des critères formels leur permettra de se concentrer davantage sur la recherche d'idées et de références.

Il me reste maintenant à vous souhaiter un bon courage, et une bonne composition !

Synthèse

I. Philosophie générale de la rédaction d'une dissertation

Les candidats doivent écrire en visant : la simplicité, la clarté, l'efficacité, mais aussi l'élégance. Attention à éviter tout relâchement dans l'écriture (influence de l'oral sur l'écrit) ou toute forme de pédanterie.

II. Attention aux erreurs fréquentes

Elles concernent la ponctuation, l'accentuation des termes, le vocabulaire, ou les accords. Attention à bien réfléchir avant la rédaction et à bien se relire également. Conseil de méthode : relire la page écrite dès qu'elle est terminée.

III. Expression écrite et argumentation

La phrase d'accroche doit être travaillée avec application et surtout vous devez la relire avec attention car elle comporte souvent des erreurs d'inattention.

La formulation de la problématique doit prendre la forme d'une interrogation directe ou indirecte, mais surtout pas d'un mixte entre les deux.

Lorsque vous énoncez le plan, préférez l'élégance à la platitude. Essayez de concentrer l'annonce des parties en une ou deux phrases seulement.

Lors de la conclusion, donnez l'impression que le propos prend de la hauteur, qu'il devient plus solennel. La dernière phrase doit être percutante. Attention à ne pas partir dans des digressions.

IV. La conquête du style

Variez le rythme du propos, et donnez lui une dimension expressive aux moments importants du devoir. N'hésitez pas à dramatiser l'enjeu lors de l'introduction et/ou des transitions.

Posez-vous des questions simples mais essentielles : suis-je clair ? Si je parle de ce sujet à quelqu'un qui ne le connaît pas, comprend-il mon propos ?

Utilisez des chevilles rhétoriques de temps en temps et à des endroits stratégiques du devoir.

Maniez également avec justesse les figures de style qui confèrent au discours une dimension solennelle. Elles mettent en valeur votre argumentation.